inforespace

ufologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle n° 24
décembre 1975, 4me année

cotisations

		Belgique		France		Autres pays	
Formule A (1975)							
cotisation	ordinaire	FB 395,—		FF 52,—		FB 450,—	
	étudiant	FB 325,—		FF 45,—		FB 375,—	
	de soutien	FB 600,—	minimum	FF 80,—	minimum	FB 600,—	minimum
Formule B (1975 + 1974)							
cotisation	ordinaire	FB 800,—		FF 110,—		FB 875,—	
	étudiant	FB 650,—		FF 85,—		FB 700,—	
Formule C (1975 + 1974 + 1973)							
cotisation	ordinaire	FB 1200,—		FF 160,—		FB 1300,—	
	étudiant	FB 1000,—		FF 130,—		FB 1100,—	
Formule D (1975 + 1974 + 1973 + 1972)							
cotisation	ordinaire	FB 1800,—		FF 250,—		FB 1900,—	
	étudiant	FB 1550,—		FF 200,—		FB 1650,—	
	de soutien	FB 2500,—		FF 300,—		FB 2500,—	

Les cotisations étant renouvelables par année civile, quatre formules s'offrent à vous : vous pouvez soit, formule A, souscrire à un abonnement pour l'année 1975, donnant droit aux numéros 19 à 24, soit, formule B, souscrire à la fois pour les années 1974 et 1975 (numéros 13 à 24), soit encore, formule C, souscrire pour les années 1973, 1974 et 1975 (numéros 7 à 24), soit enfin, formule D, souscrire également pour l'année 1972, ce qui vous permet d'acquérir la collection complète de la revue, tous les anciens numéros étant encore disponibles.
Le bénéfice du tarif « étudiant » est étendu aux détenteurs de la « carte J - Passeport des Jeunes » sur présentation de celle-ci ou envoi d'une photocopie.
Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand. 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la **France** et le **Canada,** uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**
L'affiliation à la SOBEPS assure la participation aux réunions et conférences.

INFORESPACE 1972, 1973 et 1974 SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints pour cette année 1975 et leur nombre continue d'augmenter. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.
Vous trouverez dans nos trois premières années de parution le début de nos grandes rubriques : l'« Historique des Objets Volants Non Identifiés » (période de 1947 à 1966), le « Dossier Photo » (au moins deux photos authentifiées d'OVNI par numéro, dont des cas belges et deux séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec le début de l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, et d'autres travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles) ; parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis », « Les gravures rupestres de Colombie britannique », « Paratonnerre, pile, galvanoplastie dans l'antiquité »...
Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur « Les OVNI au 19e siècle », des articles approfondis sur de grands cas, comme l'affaire Hill, Trancas (Argentine) ou Pirassununga (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Brinsley Le Poer Trench, Claude Poher, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.
Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc.
Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, photographies, etc., relatifs aux activités de l'association.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement

---

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/523.60.13

Président :
André Boudin

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Rédacteur en chef :
Michel Bougard

Mise en page :
Jean-Luc Vertongen

Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Éditorial

Le dernier numéro de l'année est par excellence celui des bilans, généralement optimistes, et celui des souhaits et des projets d'avenir qui ne le sont pas moins. Inforespace ne sacrifiera pourtant pas à cette tradition bien sympathique car l'avenir ne sera peut-être pas aussi rose qu'on pourrait l'espérer. Est-ce dire que nous allons nous aussi emboîter le pas aux broyeurs de noir, à ces économistes et hommes politiques qui prédisent à longueur de semaines une crise effroyable et des jours sombres pour les mois qui viennent ? Certes non, car s'il y a quelques points noirs dans l'action que nous menons, il y a heureusement aussi bien d'autres satisfactions pour les estomper.

Nous avons essayé tout au long des douze mois de cette année de vous apporter une information objective et aussi diversifiée que possible sur les aspects présentés par le phénomène OVNI. Plutôt que de remplir nos pages avec des enquêtes et autres relations d'observations belges, nous avons préféré nous limiter à quelques cas parmi les plus significatifs de notre pays et vous présenter des nouvelles du monde entier ainsi que divers articles en rapport avec le sujet qui nous occupe. Certains nous ont reproché cette façon de faire car ils auraient préféré, quant à eux, voir davantage de cas belges publiés. Nous leur répondrons que cela n'est guère possible et ce n'est pas une question de mauvaise volonté. La Belgique est un petit pays et Inforespace ne touche guère que la partie francophone de celui-ci. C'est-à-dire que la superficie utile, pourrait-on dire, ne dépasse guère celle de deux départements français. Inutile d'ajouter qu'il nous sera toujours impossible d'égaler nos amis d'outre-Quiévrain dans ce domaine des enquêtes diffusées au public.

D'autre part une enquête bien menée nécessite beaucoup de temps et il s'écoule toujours plusieurs mois (sinon plus) avant que le compte rendu d'une observation puisse être publié. L'actualité ufologique n'est pas l'actualité tout court et là plus qu'ailleurs, la patience est de rigueur. C'est aussi pourquoi nous continuerons de parler de « nouvelles internationales » même si les faits rapportés datent parfois de plusieurs années.

D'autres ont pu s'inquiéter du peu d'études entreprises par la SOBEPS, celle-ci restant pourtant bien la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux. Là aussi, nous pourrions disserter pendant des pages. Nous croyons que ces études sont indispensables mais nous ne sommes pas encore convaincus qu'elles doivent s'inscrire dans un programme de recherches. En d'autres termes il faut laisser l'initiative aux chercheurs de traiter, quand l'occasion s'en présente, de tel ou tel aspect particulier du phénomène, et non suivre un programme préalablement établi comme c'est souvent le cas en sciences. Il nous apparaît impossible, dans l'état actuel de l'ufologie, d'établir un tel plan de travail logique qui, pas à pas, pourrait nous conduire vers une solution du problème. L'ufologie n'est pas encore née, quoi qu'en pensent certains, et (presque) tout reste à faire. C'est cela qui est parfois désespérant. C'est surtout cela qui est exaltant et qui nous laisse tant d'espoir pour l'avenir.

Cette soif de savoir insatisfaite risque de nous lasser et plusieurs de nos membres, déçus de ne pas trouver les réponses aux questions qu'ils se posent, risquent fort de nous abandonner. Le problème est sérieux car l'action que nous menons auprès des autorités politiques, militaires et scientifiques est de longue haleine et sans votre soutien, nous ne pouvons rien. En 1975 le nombre de nos membres a stagné et il est urgent de s'en inquiéter. Vous êtes tous, au même titre que nous, des pionniers de l'ufologie, cette science nouvelle qui entrera un jour dans le cortège des sciences modernes. Tous les pionniers ont un jour été gagné par

le découragement devant l'inanité apparente de leurs travaux et leur patience mal récompensée. Ne cédons pas aux sentiments. Vous et nous avons entrepris un long combat pour que s'ouvrent les yeux et les oreilles de ceux qui préfèrent rester aveugles et sourds devant les faits qu'on leur présente.

En quatre années d'activités nous sommes parvenus en ce domaine à des progrès importants. Ceux-ci ne sont pas toujours évidents mais ils sont bien réels pourtant. Aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous nous permettons de vous demander non seulement d'encore nous soutenir en 1976, mais surtout d'assurer la promotion de la SOBEPS autour de vous et d'y amener de nouveaux membres.

Quant au programme de l'an prochain, nous avons essayé de le rendre aussi alléchant que possible. Après la disparition de notre « historique », la place libérée va nous permettre de vous présenter quelques artcles de fond sur la « philosophie » des OVNI, hypothèses et avis contradictoires sur le sujet. Autant que possible, davantage d'enquêtes, bien entendu. Notre dossier photo est dès à présent alimenté pour nos six prochains numéros et nous vous présenterons à cette occasion plusieurs documents encore inédits. Pour ce qui est de la rubrique « étude et recherche », notre ami Jacques Scornaux a eu la gentillesse de nous réserver son étude sur l'orthoténie. Il s'agit là d'une des premières critiques fondamentales de la théorie d'Aimé Michel, la mieux structurée en tout cas, et la plus précise quant aux arguments avancés.

Parce que nous croyons que plutôt que d'accumuler les milliers de cas mal étudiés, il est préférable d'en avoir quelques dizaines particulièrement bien investigués, nous continuerons de vous présenter quelques uns des plus grands cas mondiaux. Si ceux-ci sont souvent cités dans les ouvrages sur les OVNI, on passe systématiquement sous silence l'essentiel des données les concernant. Nous avons réuni à votre intention le maximum d'informations inédites sur ces cas et vous les présenterons en 1976. C'est ainsi que seront traitées les fameuses observations des « nids de soucoupes » en Australie, de Delphos, de Papouasie, et les affaires liées au cas de Villas Boas, du Dr X, etc... Nous avons également inscrit à notre programme une série d'articles sur les OVNI marins, objets mystérieux sortant ou entrant dans l'eau, un aspect du problème qui, jusqu'à présent, n'a guère été étudié.

Notre « chronique des OVNI » continuera, quant à elle, à vous présenter d'anciens cas d'observations de phénomènes aériens non identifiés et notamment une étude complète et inédite sur les quelques centaines de cas qui ont été recensés dans la première moitié du XXme siècle, de 1900 à 1947. Des nouvelles internationales bien sûr et une nouveauté, un « courrier des lecteurs » qui attend vos réflexions ou critiques sur tel ou tel article paru dans Inforespace : quelques colonnes où la parole vous est donnée et gageons que vous saurez en profiter.

Une bonne nouvelle également pour tous ceux qui nous en ont fait la demande : nous vous présenterons dans quelque temps un détecteur simple que chacun aura à cœur de posséder. Jusqu'à présent seuls des critères de prix de revient et d'efficacité réelle nous avaient empêchés de vous proposer un détecteur valable. Ces problèmes étant pratiquement résolus, vous recevrez d'ici peu toutes les informations nécessaires concernant cet aspect de la recherche.

Et enfin (last but not least), nous vous signalons que dès le prochain numéro (n° 25), le premier de l'année (n'oubliez pas votre cotisation !), Inforespace va changer de peau. Pour plus de détails, rendez-vous dans quelques semaines...

Comme vous le voyez, il y a du pain sur la planche et comme chaque fois, nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient nous aider. Tous nos collaborateurs sont bénévoles, vous le savez, et ils consacrent l'essentiel de leurs loisirs aux activités de la SOBEPS. Mais pressés par notre vie professionnelle et familiale, nous ne sommes pas toujours à même de faire face aux tâches qui nous incombent. Des articles rentrent en retard, des projets sont abandonnés, etc... Nous vous demandons de bien vouloir excuser ces hiatus dans la bonne marche de la SOBEPS et de la sortie d'Inforespace. Nous avons besoin de rédacteurs pour la revue, de traducteurs et d'enquêteurs en province. Venez rejoindre notre équipe et apporter votre pierre à cette cause que nous défendons. Le plus petit des services est pour nous essentiel.

Pour terminer, en espérant que vous continuerez de mener ce combat en notre compagnie, au nom de tous les collaborateurs de la SOBEPS, nous vous présentons, pour cette nouvelle année qui vient, nos plus sincères vœux de bonheur et de réussite.

Michel Bougard,
Rédacteur en chef.

ATTENTION !

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS

Nous nous permettons de vous signaler que votre abonnement prend fin avec ce n° 24. Nous vous rappelons également que les cotisations sont renouvelables par année civile et que si vous désirez continuer à soutenir notre action, nous vous prions de bien vouloir régler le montant de votre cotisation pour l'année 1976 dès que possible. Cette cotisation donne droit, comme précédemment, à 6 numéros de 40 à 48 pages.

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation ordinaire	**FB 400,—**	**FF 52,—**	**FB 450,—**
Cotisation étudiant	**FB 325,—**	**FF 45,—**	**FB 375,—**
Cotisation de soutien	**FB 650,—**	**FF 75,—**	**FB 700,—**

Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

Nous vous remercions d'avance pour la confiance que vous continuerez, nous en sommes persuadés, à nous témoigner.

Les surprises de l'art byzantin : engins volants ou symboles religieux ?

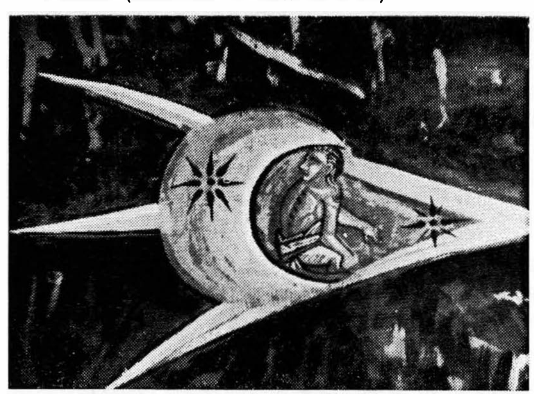
Entre les petites villes de Petch et de Djakovica, dans la région autonome de Kossovo-Metohia (Yougoslavie), se trouve le monastère médiéval de **Detchani,** construit de 1327 à 1335. Le roi Etienne VIII régnait alors sur la Serbie. Vers 1350, l'église fut progressivement décorée de fresques représentant des scènes bibliques, des saints et des personnages historiques. Ces fresques, dont le nombre dépasse le millier, furent restaurées au cours du XVIme siècle.

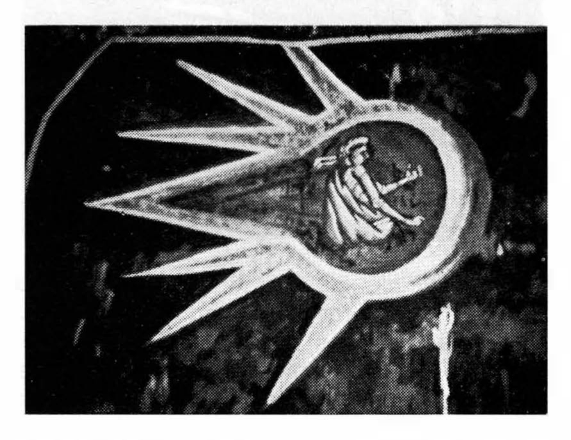
C'est en 1964 que Detchani vint à l'attention des amateurs d'énigmes de l'archéologie, avec la découverte d'un impressionnant ensemble de fresques assez anticonformistes, appelé depuis « La Merveille de Detchani ». Aleksandar Paunovitch, étudiant à l'Académie des Beaux-Arts de Yougoslavie, photographia notamment au téléobjectif les fresques de la Crucifixion et de la Résurrection. Celles-ci étant situées à une hauteur de 15 m, personne n'en avait étudié les détails auparavant. Voici ce que l'on constata avec stupéfaction :

« Sur les fresques supérieures sont présentés des anges qui volent... en des vaisseaux cosmiques ressemblant aux Spoutniks contemporains. On voit deux « vaisseaux » qui volent l'un derrière l'autre, de l'ouest vers l'est ! Dans le premier (fig. 1), on voit un homme, sans auréole d'ange, tenant d'une main quelque chose devant lui, comme s'il dirigeait le « vaisseau », et se tournant en arrière. On a l'impression qu'il surveille le vol de son compagnon qui le suit. Dans le « vaisseau » qui est derrière (fig. 2) se trouve un personnage analogue qui ne ressemble pas à un ange traditionnel. Celui-ci aussi tient quelque chose dans sa main. Les deux « vaisseaux » ont des formes aérodynamiques. On distingue nettement des « ondes réactives » qui soulignent l'extrême vitesse du vol. Les anges qui se trouvent en dehors des « vaisseaux » et qui surveillent le vol, on ne sait pourquoi, ont fermé les yeux et les oreilles comme s'ils avaient peur que ce spectacle puisse étourdir et aveugler.

« Etrange aussi est la fresque de la Résurrection du Christ. Là, le Christ se trouve comme s'il était à l'intérieur d'une fusée

Figures 1 et 2 : détail des premier et du second « vaisseau » (document E. von Däniken).



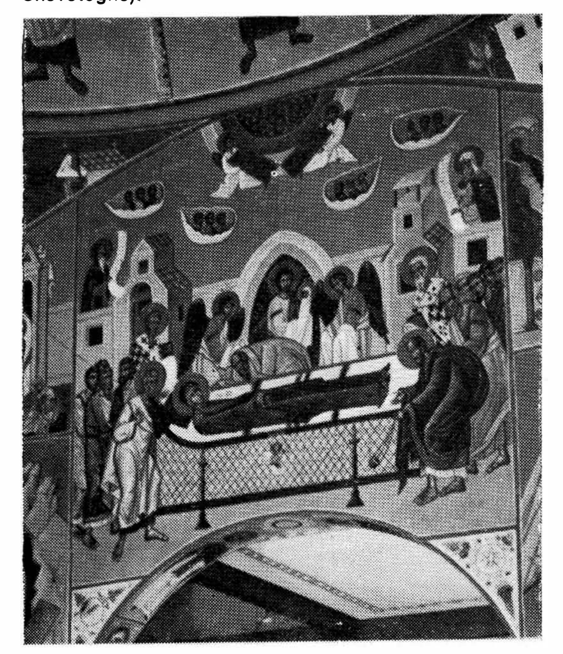


prête à s'élever dans les airs. A la partie supérieure de la fusée, il y a deux ailes stabilisatrices. Le Christ, par sa main droite, attire avec force le « vaisseau », pour le voyage vers le « Royaume du Ciel », un humain qui se trouve sur la Terre » (1).

Cette dernière fresque a été rapprochée d'une icône russe, aujourd'hui conservée au Cabinet d'Archéologie religieuse de l'Académie théologique de **Zagorsk** (URSS). Cette icône date du XVIIme siècle et représente l'Ascension : le Christ semble être dans une fusée, ou du moins dans un réceptacle de forme aérodynamique dont la partie inférieure dégage, des deux côtés, comme une fumée cachant les pieds des anges (1).

Tout cela amène évidemment à se poser la question : où les moines de Detchani et de Zagorsk ont-ils pris leurs modèles ? S'agit-il d'inspirations originales ou de copies d'œuvres plus anciennes qui ne nous seraient pas parvenues ? Zaïtzev, licencié en philologie de

Figure 3
Chevetogne : fresque de la Dormition de la Vierge, avec les curieux « nuages-vaisseaux » (photo éd. de Chevetogne).



l'Université de Leningrad, suppose même qu'aurait pu exister un livre apocryphe, perdu au cours du temps ou censuré par l'Eglise, relatant d'une manière non conformiste certains sujets de l'Evangile (1). Mais il y a de quoi s'interroger plus encore, lorsqu'on retrouve des thèmes analogues à une époque et en un lieu radicalement différents, à savoir aujourd'hui même en Belgique !

A **Chevetogne,** près de la ville de Ciney (province de Namur), se trouve un monastère où des moines bénédictins pratiquent le rite orthodoxe. Il fut créé en 1925 sur l'invitation du pape Pie XI, pour œuvrer au retour de l'unité chrétienne. La communauté s'installa en 1939 en son site actuel et l'église de style byzantin fut inaugurée en 1957. On y trouve une impressionnante série de fresques. Celles, d'inspiration serbe, qui décorent le Sanctuaire (2), ont été réalisées par une équipe d'artistes français sous la direction de M. L. Raffin. Le reste de l'église (nef et narthex) et la crypte, en styles macédonien (XIme au XIVme siècle) et crétois (XIVme au XVIIme), est l'œuvre de deux peintres grecs, MM. R. Kopsidis et G. Chochlidakis.

On peut lire dans l'excellente description de l'église, due à Dom J.-B. Van der Heijden (3) :

« Les Orientaux, et plus spécialement les Byzantins, comparent volontiers l'église au ciel (...) L'idée maîtresse qui préside à toute décoration est la suivante : l'intervention de Dieu dans le monde et dans l'histoire, l'irruption du céleste dans ce qui est terrestre et la réponse de l'homme à cette intervention. »

Nous conseillons à tous ceux qui en auraient l'occasion, qu'ils soient passionnés ou non par les sujets qui nous occupent, de visiter cette intéressante église, blottie de manière inattendue au bord de la forêt d'Ardenne.

Dans le contexte de notre étude, la fresque de la Dormition de la Vierge retient spécialement notre attention : on trouve dans le ciel ce que l'interprétation officielle appelle des « nuages », sur lesquels plusieurs groupes d'Apôtres viennent de tous les côtés assister à l'enterrement de la Vierge. Mais les personnages semblent à vrai dire plus **à l'intérieur** de ces curieuses formations nébuleuses que posés dessus, car elles les entourent entièrement et ils apparaissent en buste, comme au travers d'une lucarne (fig. 3). Cela n'a-t-il pas l'allure de vaisseaux voguant dans l'air, comme à Detchani ?

Sur la fresque du Baptême du Christ, c'est le Saint-Esprit, sous la forme traditionnelle de la colombe, qui apparaît dans un cercle de lumière dont émanent des faisceaux et relié par un faisceau principal au « ciel ouvert », cercle de lumière plus grand. On trouve dans la crypte une illustration fort semblable de Genèse I,2 : l'esprit planant sur les eaux est là aussi figuré par une colombe dans un cercle dont émanent des rayons. Voilà certes de quoi mettre en émoi les lecteurs de Jean Sendy (4)...

Remontons dans l'église où d'autres fresques encore ont de quoi éveiller l'intérêt de celui qui les contemple avec quelque connaissance des domaines de la primhistoire et de l'ufologie. La scène de la Transfiguration de Notre Seigneur montre celui-ci dans une **mandorle** (gloire de forme ovale) d'où sortent six rayons de lumière qui, selon le commentaire officiel des fresques (3, p. 27), « représentent la nuée lumineuse ». Ici, ce sont des réminiscences de la lecture de Paul Misraki qui sont évoquées, de même que dans

la fresque de l'Ascension, où le Christ s'élève dans une « auréole » portée par deux anges. Par ce transport, la dite « auréole » prend une allure bien plus matérielle que la couronne de lumière qu'elle figure ordinairement (5). Enfin, la Création d'Adam nous rapproche à nouveau de Detchani : Dieu insufflant la vie au premier homme est figuré par le Christ, et celui-ci est dans une mandorle, très fusiforme et munie dans la partie supérieure, comme sur la fresque yougoslave de la Résurrection, de deux « ailerons » (ou faisceaux de lumière ?).

Après l'exposé des faits vient maintenant le moment de la réflexion. La Merveille de Detchani est un « classique » de la primhistoire. Chevetogne est en revanche totalement inconnu des spécialistes en énigmes du passé. Quand on aperçoit l'analogie frappante entre ces deux séries de fresques que six siècles séparent, on est amené à se demander si ce genre de représentation ne serait pas en réalité très fréquente. Après des recherches sur l'iconographie byzantine, nous nous sommes rendu compte qu'il en était bien ainsi.

Nous avons notamment appris que les nuages qui servent de mode de déplacement aux Apôtres sont tout à fait classiques. Ils apparaissent pour la première fois dans la seconde moitié du XIme siècle dans l'église de Toqalé Kitissié en Cappadoce (Turquie centrale, qui faisait alors partie de l'empire byzantin), puis deviennent un élément quasi constant de la composition pour des fresques telles que la Dormition de la Vierge. Les nuages forment parfois un escabeau sur lequel se tiennent la Vierge, des anges ou des saints, et séparent ainsi le ciel céleste du ciel terrestre. Encadrant les apparitions, ils délimitent en quelque sorte le champ. Ils peuvent aussi symboliser la majesté de Dieu (6). Leur rôle est donc important dans l'iconographie chrétienne en général, mais il ne semble pas qu'il faille leur accorder une signification spéciale. Peut-être l'ufologie entraîne-t-elle à voir trop souvent en les nuages des objets suspects (7). Il est vrai que L.C. de Saint-Martin (8) a écrit : « La nébulosité enveloppe des éclats de lumière qui sillonnent parfois les ténèbres humaines », et que des légendes chinoises mentionnent que les nuages enlèvent des enfants et troublent l'esprit des hommes... (9, p. 543). Quant aux gloires et aux mandorles, voici ce que les dictionnaires nous apprennent sur le sens de ces mots en iconographie (10) :

— gloire : 1) auréole lumineuse entourant le corps tout entier d'une personne divine, d'un ange ou d'un saint ;

2) représentation, généralement dans une coupole, du ciel ouvert, peuplé d'anges et de saints (exemple : coupole du Val-de-Grâce, à Paris, peinte par Mignard) ;

3) faisceau de rayons dorés, ou espace lumineux entouré de nuages, au centre duquel on figure soit un triangle symbolisant la Trinité, soit une ovale où se place la colombe du Saint-Esprit ou un saint (ce type de gloire est très fréquent dans les églises baroques ; celle de Saint-Pierre à Rome, par le Bernin, est une des plus fameuses).

— mandorle (italien mandorla : amande) : gloire de forme ovale, entourant un personnage dit de majesté, généralement le Christ transfiguré ou présidant au Jugement Dernier.

J. Chevalier (9, p. 489) ajoute que par sa forme géométrique la mandorle se rattache à la symbolique du losange. Comme lui, elle représente contacts, échanges ou union entre ciel et terre, mondes supérieurs et mondes inférieurs. Elle signifie le dépassement du dualisme matière — esprit, eau — feu, ciel — terre, dans une union harmonieusement réalisée. Sa forme la rapproche aussi du symbole féminin de l'amande mystique.

Si l'on retrouve aujourd'hui les deux types de représentations — « nuages-vaisseaux » et gloires ou mandorles — en un même lieu, comme à Chevetogne, elles n'en ont pas moins une origine différente. Celle des gloires et surtout des mandorles est plus sombre et très antérieure. Il semblerait que ces dernières soient une survivance de la Grèce antique (11). Les plus anciennes que nous ayons pu trouver datent du VIme siècle, sur une miniature de l'Evangile syriaque du moine Rabula, en 586, et à Baouit (Egypte), dans l'église du monastère Saint-Apollon, où le Christ, la Vierge et des saints sont figurés dans une même mandorle (12). Ce

genre de représentation se retrouve ensuite un peu partout dans le monde, notamment sur le tympan de certaines cathédrales gothiques (11). Sa fréquence est attestée par le fait que, dans les trois cas qui font l'objet de la présente étude, elle est utilisée pour trois scènes différentes de la vie du Christ :

— à Detchani (Yougoslavie, XIVe s.) : la Résurrection
— à Zagorsk (Russie, XVIIe s.) : l'Ascension
— à Chevetogne (Belgique, XXe s.) : la Création de l'Homme.

Au vu de tout ce qui précède, il nous semble raisonnable de conclure que seule une trompeuse apparence de fusée a pu amener certains à voir en les mandorles plus qu'un symbole religieux. La forme en amande n'est-elle pas simplement celle qui convient le mieux pour envelopper un corps humain ? Quant aux « ailerons », ne s'agit-il pas de faisceaux de lumière, symboles classiques de puissance et aussi de pureté, d'où la représentation d'une auréole, c'est-à-dire d'un halo lumineux, autour de la tête des saints. La gloire (ronde) ou la mandorle (ovale) ne sont, nous l'avons vu, que des extensions de l'auréole au corps entier.

Il demeure pourtant des questions sans réponse. Pourquoi, notamment, durant les premiers siècles du christianisme, représentait-on les anges et les saints sans auréole ? Une explication en est que ce symbole, hérité directement des anciens cultes solaires (hittite, assyrien, égyptien, etc...), où parfois on trouve également des faisceaux émanant du disque lumineux, n'aurait été « annexé » que tardivement par la symbolique chrétienne, à l'époque de l'apogée de l'empire byzantin. La forme de l'auréole a d'ailleurs fort évolué par la suite : cercle doré, simple ligne ronde autour de la tête, hexagone même parfois (Giotto, L'Alliance de Saint François avec la Pauvreté) (11). Ce n'est que chez les peintres de la Renaissance (Holbein, Raphaël) qu'elle a atteint le stade, où se perd le sens original qui est de figurer une radiation émise, de l'anneau surmontant la tête, popularisé par le héros de Leslie Charteris.

Pourquoi aussi les « êtres » à bord des vaisseaux detchaniens — de même d'ailleurs que les Apôtres sur (ou dans ?) les nuages à Chevetogne — ne portent-ils pas d'auréole, contrairement aux saints personnages qui sont à l'extérieur ? L'hypothèse de l'origine extraterrestre de certains saints personnages, que d'aucuns ont avancée, répond évidemment de manière très simple, mais aussi fort gratuite ; l'auréole figurerait un casque respiratoire, nécessaire pour affronter l'atmosphère terrestre mais bien sûr inutile dans les « astronefs » où l'ambiance de la planète d'origine est reconstituée (13). Hypothèse farfelue ? Peut-être, mais nous nous permettons de la livrer à la réflexion du lecteur. De toute manière, si l'on voulait arriver à des conclusions plus décisives et mieux assurées sur tous ces problèmes, il faudrait, pensons-nous, se livrer à un véritable travail de bénédictin pour étudier en profondeur l'origine et l'évolution du symbolisme des nuages, auréoles, gloires et autres mandorles.

Nous terminerons par quelques remarques sur les deux « vaisseaux » detchaniens : les êtres qui s'y trouvent sont-ils réellement aux commandes, comme le suggère le texte de Zaïtzev ? Si l'on regarde les photographies en gros plan (fig. 1 et 2), on s'aperçoit que l'être est plutôt assis, même pas face à la marche, sur le bord du « vaisseau » et que sa main droite repose sur ce bord. De plus, tous les deux détournent la tête : alors, sont-ce vraiment des pilotes ? Ou peut-on les assimiler aux Apôtres véhiculés par des nuages à Chevetogne et en tant d'autres églises byzantines ?

Quoi qu'il en soit, il nous semble que le mystère, si mystère il doit y avoir, se concentre en fin de compte sur ces deux « vaisseaux » de Detchani. Les rayons qu'ils émettent à l'arrière suggèrent certes une éjection de matière enflammée, et il est tentant d'y voir des OVNI interprétés avec le sens religieux de l'époque (14). Mais les saints personnages n'auraient-ils pas simplement — variante possible du symbolisme — fait usage comme véhicule d'un météore au lieu du classique nuage ? A vous de juger.

Christiane Piens,
Jacques Scornaux.

Notes et références :

1. Vyatcheslav Zaïtzev, La Merveille de Detchani en Yougoslavie, Le Musée Vivant n° 77, 1966, pp. 13-14 ; repris dans : Henry Durrant, Le Livre Noir des Soucoupes Volantes, éd. Laffont, 1970, pp. 57-59.
2. Sanctuaire : partie de l'église byzantine accessible aux seuls prêtres et séparée de la nef par l'iconostase, cloison, caractéristique du rite oriental, portant les images saintes (icones).
3. Dom Jean-Baptiste Van der Heijden, L'église orientale de Chevetogne, éd. de Chevetogne, 1932.
4. Jean Sendy, Les cahiers de cours de Moïse, éd. Julliard, 1969, pp. 200-201 ; La Lune, clé de la Bible, éd. J'ai Lu, 1969, pp. 123 et 152. Cet auteur n'hésite pas à identifier « l'esprit planant sur les eaux » à un engin extraterrestre survolant notre planète, opinion — qui en vaut bien une autre et que Sendy justifie d'ailleurs de manière détaillée — dont nous lui laissons bien sûr l'entière responsabilité.
5. Paul Misraki, Des Signes dans le Ciel, éd. Labergerie, 1968, pp. 49-60. Un parallèle est établi entre la « colonne de nuées » plusieurs fois rapportée dans l'Ancien et le Nouveau Testament (elle accompagna notamment le peuple juif pendant l'Exode) et les modernes « grands cigares des nuées », décrits entre autres par Aimé Michel (Lueurs sur les Soucoupes Volantes, éd. Mame, 1954, pp. 176-178 ; A propos des Soucoupes Volantes, éd. Planète, 1966, pp. 29-40, etc...). Misraki évoque aussi la Transfiguration, en pp. 171-172, et traite, en pp. 182-185, de certains textes apocryphes où une sorte d'engin intervient dans l'Ascension du Christ. Soulignons que cet auteur fait ces rapprochements, qui paraîtront incongrus à certains, sans jamais se départir d'un esprit profondément religieux.
6. Dictionnaire du Symbolisme, Bénédictins de Saint-Louis-du-Temple, 1934.
7. Les OVNI, cigaroïdes surtout, affectent volontiers un contour nébuleux. Il est en revanche des nuages tout à fait honnêtes à la forme trompeusement lenticulaire. Et les confusions ne vont pas toujours dans le sens de prendre les seconds pour les premiers...
8. Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803), dit « le Philosophe inconnu », écrivain français qui fut lié aux sectes illuministes et théosophes ; il défendait le spiritualisme face aux idées matérialistes des Encyclopédistes.
9. Jean Chevalier, Dictionnaire des Symboles, éd. Laffont, 1969.
10. Nous résumons les définitions données par les Encyclopédies Larousse et Quillet.
11. E. Hulme, Symbolism in Christian Art, pp. 70-72.
12. L'Art et l'Homme, éd. Larousse, 1958, pp. 73 et 101.
13. C'est l'opinion de divers auteurs russes, au premier rang desquels on trouve V. Zaïtzev, qui en a traité dans plusieurs ouvrages, hélas non traduits. Elle est brièvement évoquée en français dans : Henry Durrant, op. cit., p. 59.
14. Henry Durrant, op. cit., p. 59.

Merci Docteur Jung

Henry Durrant, l'auteur bien connu des deux excellents ouvrages : « Le livre noir des soucoupes volantes » et « Les dossiers des OVNI » (éd. Laffont), avait déjà fait pour les lecteurs d'Inforespace (n° 10, pp. 9-11) une nécessaire mise au point à propos de la théorie sociologique du Dr Warren sur les témoins d'observations d'OVNI. Dans le présent article, il apporte des précisions extrêmement utiles concernant l'opinion réelle sur les OVNI du Dr Jung, dont le nom est souvent évoqué mais que l'on cite rarement avec exactitude. Nous remercions une fois de plus Henry Durrant pour la confiance qu'il témoigne à notre revue en lui adressant les pertinents commentaires qui suivent.

On en est toujours au même point, à la radio, à la télé... et même ailleurs. Autrefois, jadis et naguère, il était de bon ton de donner la parole au « pour » et au « contre », dans les réunions, conférences, tables rondes, dossiers du petit écran et autres émissions concernant le « phénomène soucoupe volante ». Rien n'a changé. Pourtant, tout le monde sait très bien maintenant que le problème OVNI n'est plus un « phénomène » discutable, mais une réalité concrète et tangible que l'on se doit honnêtement de constater... quitte à discuter par la suite les phénomènes annexes qu'elle provoque.

Nous avions cru avoir atteint le « point de non-retour » avec l'excellente émission de J. C. Bourret, « Dossier OVNI », au cours de laquelle il avait déclaré : « Pourquoi n'y a-t-il pas eu, dans cette émission, un scientifique **contre ?** Tout simplement parce qu'on rencontre nombre de scientifiques qui sont contre les OVNI, mais on ne trouve aucun scientifique qui ait étudié le problème des OVNI, et qui soit **contre** ».

Malheureusement, il y a encore des « retours ancestraux », comme on dit en génétique d'individus à l'hérédité chargée, et nombre de producteurs de radio et de télé (qui ne sont pas informés du problème ...mais ce n'est pas leur métier !) (1) se croient obligés

(1) Une seule exception à notre connaissance : Jimmy Guieu, producteur à l'ORTF de Marseille ; mais il est vrai qu'en bon journaliste et en excellent auteur... il connaît la question !

— uniquement pour des raisons de prestige — de convoquer, sur simple coup de téléphone, une personnalité scientifique très connue (dans son propre milieu) et, particulièrement, un psychologue, ou un psychanalyste, ou un psychiatre. Car, comme vous le savez, la « soucoupe volante » peut tout aussi bien participer du canular d'étudiant que des visions de doux paranoïaques.

Comme c'est le côté physique du problème qui nous intéresse, ainsi que le public, cet aspect particulier de la question ne devrait pas être pris en considération, ce qui donnerait plus de temps — dans ces émissions si « minutées » — pour parler de choses sérieuses. En effet, les psychologues, psychanalystes et psychiatres ne sont vraiment pas raisonnables : chaque fois que l'un d'eux ouvre la bouche (et j'ai sur bandes magnétiques bien des émissions savoureuses) c'est immanquablement pour évoquer et invoquer le « Mythe moderne » du docteur Jung.

De quoi s'agit-il ? Le Dr (suisse) Carl Gustav Jung a écrit un livre sur le « phénomène soucoupe volante » intitulé « Un mythe moderne ». Les éditions Gallimard (Collection « Idées » n° 323) viennent de le rééditer (Paris, 1974) en format de poche, et vous pouvez y lire, p. 29, en fin d'Introduction : « Je peux uniquement me pencher sur l'aspect psychique indéniable du phénomène ; je me contenterai donc, dans ce qui suit, de m'occuper presque exclusivement de ses incidences psychologiques ».

Effectivement, le bon Docteur Jung se limite à l'aspect psychologique du sujet qu'il traite, mais les psychoscientistes, eux, qui n'omettent pas de l'invoquer (sans le citer avec précision) vont trop loin : spéculant sur l'ignorance en la matière du « cher Zauditeur », ils suggèrent (sans affirmer) grâce à une dialectique appropriée, que la plupart des gens ont des visions ; à la même « table ronde », le météorologue de service prend alors le relai et affirme que le reste des observations s'explique facilement par des phénomènes atmosphériques.

La psychanalyse n'étant pas du domaine de ceux qui s'occupent du côté concret du problème, il importe de leur donner quelques références précises et vérifiables, afin qu'ils puissent combattre avec efficacité la spéculation éhontée qui consiste : à abuser de l'ignorance du public, à ne pas citer textuellement mais à évoquer avec imprécision pour pouvoir généraliser ensuite, à solliciter les textes, quand on en cite (ce qui est rare), hors de leur contexte, bref à commettre le double abus de confiance consistant à faire dire à un auteur ce qu'il n'a pas écrit (sans le dire soi-même, mais en le suggérant), et à faire croire le tout au public.

La lecture du « Mythe moderne » de Jung est instructive et parfois savoureuse. Quelques citations pour vous en convaincre :

« En tant que psychologue, je ne dispose pas de moyens qui me permettraient de contribuer utilement à trancher le problème de la réalité physique des soucoupes volantes ». C'est en fin d'Introduction, dès la page 29 de la réédition Gallimard 1974, que le docteur Jung se déclare incapable de trancher le problème de la réalité physique des soucoupes volantes... alors que nos psychoscientistes lui font dire tout le contraire.

« Le fait que les soucoupes volantes n'atterrissent pas et qu'elles n'aient jamais manifesté la moindre tendance à se mettre en rapport avec les hommes... »
Ces lignes du Ch. I, p. 45 de la nouvelle édition, démontrent que le Dr Jung n'avait pas à sa disposition une documentation bien sérieuse avant de traiter le problème. Le mathématicien Jacques Vallée a pu répertorier un millier d'atterrissages en un siècle.
« On raconte que ces corps seraient parfois invisibles à l'œil humain, mais que par contre ils laisseraient une tache sur l'écran du radar ». (Ch. I, p. 53).
L'expression « on raconte » tend à suggérer qu'il s'agit de racontars. Jung considère ces « corps » comme des symboles oniriques... et voilà pourquoi ils sont invisibles à l'œil. Et si vous lisez le chapitre jusqu'à sa ligne ultime, vous n'y trouverez strictement rien concernant la seconde partie de la phrase : les échos enregistrés par les radars. A propos, les radars sont-ils pourvus d'une psyché psychanalysable ?

« Mais, d'une part la nature physique des soucoupes volantes pose des énigmes même aux cerveaux les plus compétents, et d'autre

part il se crée autour des soucoupes une légende tellement impressionnante qu'on est tenté de l'interpréter comme étant à 99 % une édification psychique, partant de la soumettre aux méthodes usuelles d'interprétation psychologique. Si un phénomène physique inconnu avait été **la cause** extérieure immédiate du mythe, cela n'enlèverait à ce dernier rien de sa valeur psychologique, **puisque** beaucoup de mythes sont **accompagnés** d'apparitions météoriques et d'autres circonstances immédiates qui ne les expliquent en rien ». (Ch. I, p. 61).

Selon Jung, et d'après sa première phrase, une légende tellement impressionnante n'appelle que des méthodes usuelles d'interprétation psychologique. Vous en penserez ce que vous voudrez, encore qu'il s'agisse « d'interprétation ».

La seconde phrase est fort curieuse, en ce qu'elle bouleverse les principes de logique qui nous ont été inculqués ; relisez-là attentivement et vous vous apercevrez alors que la cause d'un effet peut ne pas le précéder, mais au contraire le suivre : nous avons mis en évidence les trois mots-clés qui le font penser. A partir de là, tout est permis... comme vous l'allez voir :

« C'est pour ce motif que l'aspect sexuel des soucoupes volantes réclame toute notre attention, car il révèle qu'un instinct aussi puissant que celui de la sexualité participe à la structure de l'apparition. Ce n'est probablement pas par hasard que l'on rencontre dans un rêve un symbole féminin et dans l'autre un symbole masculin (conformément aux récits des soucoupes, qui parlent tantôt de lentilles, tantôt de cigares) ; il est légitime, en effet, quand apparaît le symbole d'un sexe, d'attendre, en complément, celui du sexe opposé ». (Ch. II, « Commentaire du deuxième rêve », pp. 109-110).

Nous ignorons si les symboles sexuels jungiens sont fonctionnels ou non ; ce que l'on sait bien, « conformément aux récits des soucoupes », c'est qu'il existe des rapports d'observations dûment authentifiés et selon lesquels les témoins ont vu des « lentilles » entrer et sortir de « cigares »... mais jamais le contraire. Le sérieux helvétique n'ayant rien de commun avec le sel gaulois, trêve de gaudrioles, voyons plus loin :

« Certes, on accordera aux témoins oculaires et aux experts du radar, dont l'honorabilité ne saurait être mise en cause, le bénéfice du doute ; il n'en demeure pas moins qu'il faut insister sur la ressemblance indubitable entre les phénomènes des soucoupes volantes et certains pré-conditionnements psychiques et psychologiques qui ne doivent point être négligés quand il s'agit d'interpréter et d'apprécier les observations. Ce rapprochement rend possible une explication psychologique du phénomène ; ... » (Ch. III, p. 193).

Car, pour rassurer les gens, il faut une explication naturelle au phénomène, fût-elle psychologique. Alors, on accorde avec magnanimité le bénéfice du doute « aux témoins oculaires et aux experts du radar », et l'interprétation des observations permet une explication psychologique rassurante.

Il ne faut pas en vouloir au bon docteur Jung ; revenons plutôt à ses « interprètes ». Il y aura vraiment quelque chose de changé, chez les psychoscientistes, lorsqu'ils citeront (avec la référence : Ch. IV, « Le phénomène des soucoupes volantes en dehors de la perspective psychologique », pp. 248-249) les lignes suivantes :

« Certes, on pourrait parfaitement se contenter du mode d'explication psychologique que nous avons tenté d'esquisser et du fait évident que l'imagination consciente ou inconsciente, à laquelle s'adjoignent affabulations et mensonges, ont une part déterminante dans la formation de la rumeur. Il ne resterait plus, dès lors, qu'à placer cette histoire au rayon des affaires classées ».

« Mais, ce faisant, on ne rendrait pas justice, semble-t-il, à la situation telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Il n'y a que trop de bons motifs, malheureusement (sic), pour interdire que nous nous débarrassions du problème de façon aussi simple. D'après les informations que j'ai pu recueillir, nous ne pouvons nier le fait, établi par de nombreuses observations, que les soucoupes volantes ont été perçues non seulement de façon visuelle, mais aussi qu'elles ont été enregistrées sur l'écran du radar et — last but not least — également, bien que rarement, sur la plaque

photographique. Je m'appuie ici sur les rapports synoptiques de Ruppelt et de Keyhoe, qu'il n'y a pas lieu de révoquer en doute sans examen, ainsi que sur le fait que le professeur Menzel, astrophysicien, n'est pas parvenu, malgré toute la peine qu'il s'est donnée, à expliquer par des moyens rationnels un seul des rapports dûment attestés... »

Nous pourrions conclure ici, en remerciant le bon docteur Jung de nous avoir fourni lui-même les arguments propres à clouer le bec des psychoscientistes qui interprètent abusivement son « Mythe moderne ». Mais nous aimons le travail bien fait, et c'est pourquoi nous citerons un passage d'une interview que Richard Hall, à l'époque administrateur-adjoint du NICAP, accorda au journaliste John G. Fuller pour son livre « The Interrupted Journey », et qui parut en France dans « L'Express », 31 oct.-6 nov. 1966, pp. 104 à 107 :

« Avant sa mort, le Dr Carl Jung, le célèbre psychanalyste, était membre du NICAP. Dans sa dernière lettre, il dit qu'il a lu le livre du major Donald Keyhoe, et qu'il n'est pas loin de conclure que nous avons à faire à un phénomène objectif. Cela va à l'encontre de ceux qui ont cru que, dans son propre livre sur le sujet, Jung concluait qu'il s'agissait seulement de manifestations psychologiques ».

« Evidemment, Jung a consacré son livre à cet aspect psychologique, puisque c'était son domaine. Mais le lecteur attentif peut voir qu'il laissait la porte ouverte à l'hypothèse de la réalité du phénomène ».

C'est justement ce que nous avons constaté à la faveur de la citation précédente. Dans une interview accordée à « Il Giornale d'Italia », du 30 juillet 1952, le Dr Jung déclarait déjà :

« Une explication purement psychologique du phénomène OVNI est impossible. Les « disques volants » n'agissent pas en fonction des lois physiques mais comme s'ils étaient libérés de leur poids et semblaient guidés par des pilotes quasi humains. La construction de ces machines démontre une technique scientifique immensément supérieure à la notre ».

Terminons enfin par une autre interview, accordée au bi-hebdomadaire italien « L'Europeo », n° 669 du 10 août 1958, intitulée « Io continuo a credere nei Dischi Volanti » : « Il n'y a aucun doute que la construction de machines comme les disques volants démontre une technique scientifique supérieure à la nôtre. Comme la Pax Britannica, en son temps, a mis fin aux litiges entre tribus africaines, notre monde pourrait bien enrouler définitivement son rideau de fer et l'utiliser comme ferraille, ainsi que ses millions de tonnes de canons, de navires de guerre et de munitions... Ce ne serait pas si grave, après tout, mais signifierait que nous aurions été « découverts » et que nous serions « colonisés », raisons suffisantes aujourd'hui pour déclencher une panique universelle. Si l'on veut éviter une catastrophe de ce genre, les autorités qui seraient en possession d'informations d'importance concrète ne devraient pas hésiter à informer le public le plus rapidement et le plus amplement possible... ».

Cette suggestion journalistique du bon docteur Jung est à l'opposé de ce qui s'est toujours passé jusqu'à maintenant. C'est pourquoi nous en ferons notre conclusion. Merci, Monsieur le docteur Jung.

Henry Durrant.

Réunion publique

Le samedi 20 décembre prochain, en la salle de la Maison des Ailes, rue Montoyer, 1, à Bruxelles, à 15 h 00 précises, la SOBEPS organisera une importante réunion publique.

M. Jacques Bonabot, directeur du Groupement Etude Sciences Avant-Garde — Studiegroep voor Progressieve Wetenschappen (GESAG-SPW), assisté de M. Rudy De Groote, tiendra une conférence sur les « OVNI en pays flamand ». Un sujet inédit présenté par un spécialiste incontesté des observations d'OVNI au-dessus de la partie nord de la Belgique. Une réunion à ne pas manquer. (Prix d'entrée : 25 FB).

Etude et Recherche

L'orthoténie : un grand espoir déçu ? (2)

4. L'ORTHOTÉNIE ET LE CALCUL DES PROBABILITÉS

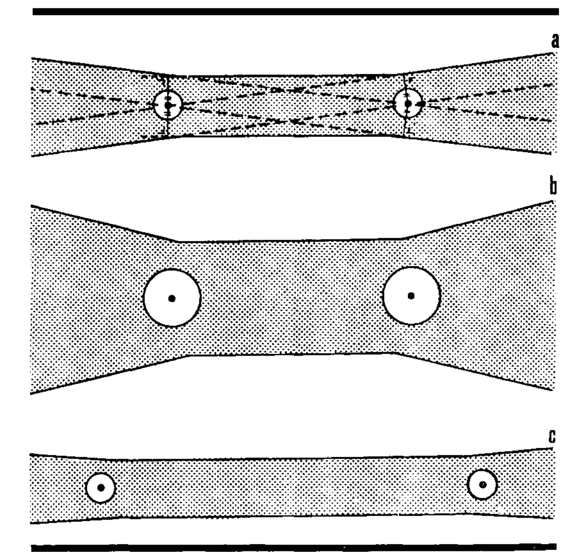
Ayant montré à l'aide de quelques exemples comment on pouvait définir mathématiquement un alignement particulier, et calculer les déviations des points expérimentaux, abordons maintenant la question principale, qui peut s'expliciter comme suit : quelle est la probabilité que, si un nombre de points donné est distribué sur une surface donnée, le hasard produise un nombre de droites de N points donné et un nombre de croisements donné, ceci pour un écart à la linéarité toléré lui aussi donné ?
La notion de déviation ou de battement est mathématiquement indispensable, car il est évident que la probabilité que des points placés au hasard soient rigoureusement alignés est absolument nulle. Diverses formules de statistique ont été appliquées à la résolution de ce problème. Précisons immédiatement que le mot « statistique » recouvre, dans le langage du mathématicien, la théorie du traitement des données (détermination du type de distribution des résultats, de la moyenne, de l'écart moyen, etc...), qui inclut le calcul des probabilités, et ne peut être confondu avec les « sondages d'opinion », à la réputation souvent si douteuse et auxquels le même nom est accolé. D'où les plaisanteries bien connues sur les statistiques qui, « comme le bikini, montrent beaucoup mais cachent l'essentiel » et auxquelles « on fait dire ce que l'on veut », sans oublier les railleries sur le statisticien qui, moderne augure, ne peut croiser un confrère sans rire. Cette mise au point était, nous semble-t-il, nécessaire afin que des baroudeurs de l'orthoténie ne puissent pas se targuer des « contradictions » et des « prévisions grossièrement erronées » classiquement attribuées aux statistiques pour s'en prendre aux analyses mathématiques de la théorie qui leur est chère.

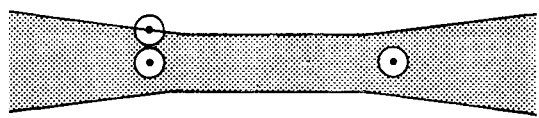
Ceci dit, il y a plusieurs manières d'aborder le problème et celles-ci, loin de se contredire, se complètent et convergent dans leurs points essentiels à rendre au hasard la part colossale qui lui revient. On peut distinguer fondamentalement deux types d'approche : topologique et géométrique. La topologie est la science qui s'occupe de la forme des figures sans se soucier de leurs dimensions. Etudier les réseaux orthoténiques de façon purement topologique reviendrait à écarter toute notion de surface totale couverte, de longueur de l'alignement ou d'écart kilométrique à la droite moyenne, mais à mesurer les écarts à la linéarité uniquement par une détermination d'angles : A, B et C sont idéalement alignés si l'angle ABC = 180° (ou, ce qui revient au même, BAC = BCA = 0°). Un angle est bien une grandeur sans dimension spatiale.

L'ingénieur américain **Alex Mebane** (15) a recouru à une telle méthode : il considère comme alignés trois points formant un triangle dont le plus grand angle dépasse 178° 1/2. Mais ceci ne convient que pour des éléments strictement ponctuels : en effet, sauf atterrissage ou survol au zénith, il y a toujours, même en admettant l'hypothèse d'un engin se déplaçant en ligne droite, une différence de coordonnées imprécise entre le témoin, dont la position exacte est seule connue, et le phénomène observé. Or, il est bien évident qu'un alignement non aléatoire d'observateurs n'a aucun sens. Aimé Michel luimême a clairement exprimé qu'une propagation en ligne droite de phénomènes psychologiques est absurde (25). **Tenir compte d'un battement est donc également une nécessité expérimentale.** Mais dès lors toute analyse purement topologique s'effondre : en effet, si chaque témoin ou groupe de témoins est figuré par un cercle, le nombre de points que l'on pourra considérer comme alignés avec deux points particuliers devient fonction à la fois de la distance entre ces deux points et du diamètre du cercle (fig. 5).

Le critère d'alignement mathématiquement le plus logique est que l'on puisse tracer une droite qui soit au moins tangente à chacun des cercles d'incertitude. Dans ces conditions, peut être considérée comme alignée avec les deux premières toute observation comprise dans la zone ombrée sur la figure : on voit que ce domaine est non seulement, ce qui est trivial, d'autant plus grand que l'erreur tolérée est grande, mais est aussi d'autant plus grand que les deux points initiaux sont proches. Deux observations distantes de 10 ou 20 km seulement pourront, avec un

Figure 5. a : représentation de la zone où pourra se situer un troisième point considéré comme aligné avec les deux premiers, figurés par des cercles dont le rayon r correspond au battement toléré. Cette « zone d'alignement » est délimitée par les droites passant par le centre d'un cercle et à une distance 2r du centre de l'autre, ainsi que, entre les deux points, par un corridor de largeur 4r. b : effet de l'accroissement du battement toléré (il est, sur la figure, doublé) sur l'étendue de la « zone d'alignement ». c. : effet de l'accroissement de la distance entre les deux premiers points sur l'étendue de la « zone d'alignement ». **Figure 6.** Cas de pseudo-alignement de 3 points, susceptible de se présenter quand la distance du troisième à l'un des deux premiers est de l'ordre de grandeur de l'erreur tolérée.





certain battement même faible, former des alignements de trois points avec plusieurs autres ! Les alignements de trois points dûs au hasard n'étant pas rares, nous l'avons vu, on peut ainsi monter aisément à quatre, et même, ceux de quatre points étant eux-mêmes encore relativement fréquents, un point proche de l'un d'eux peut faire monter le nombre de points à cinq... Ceci, bien sûr, ne s'applique qu'à un nombre limité de cas, car les distances entre points successifs d'un alignement sont généralement de plusieurs dizaines de kilomètres au moins, mais montre bien que la méthode purement géométrique n'est pas, elle non plus, à l'aise pour traiter les points trop rapprochés. A la limite, on pourrait avoir un cas d'« alignement », à un battement près, tel que sur la figure 6. Pour de tels cas, seule une approche combinant les notions d'angle et de distance serait pleinement satisfaisante, mais nécessiterait, on s'en doute, un appareil mathématique bien plus lourd. Mais les méthodes géométriques, tenant compte explicitement des distances et des largeurs de couloirs, demeurent néanmoins plus fructueuses que les méthodes topologiques, et ont été bien plus utilisées.

François Toulet, statisticien diplômé et collaborateur du GEPA, a publié dans Phénomènes Spatiaux (26) une étude mathématique assez approfondie. Il met en évidence que, si les alignements sont dûs au hasard, leur nombre doit fluctuer d'un réseau orthoténique à l'autre selon une distribution aléatoire autour d'une moyenne. On observe effectivement pour la vague de 1954 des jours où le nombre d'alignements est supérieur à la moyenne calculée et d'autres où il est inférieur. Nous ajouterons que pour un nombre d'événements statistiquement petit (égal ou inférieur à 30 par jour, c'est-à-dire par réseau), et un nombre de réseaux lui-même limité, les distributions ne sont fatalement plus rigoureuses, et des fluctuations importantes autour de la moyenne sont dès lors très normales. Et, comme l'écrit Toulet, « même les événements improbables se produisent parfois. Le même numéro est sorti deux fois à la loterie nationale ». Cet auteur étudie aussi la distribution aléatoire des croisements. Le graphique qu'il obtient est assez éloquent (fig. 7). $\Delta = 2{,}5$ km est la largeur du couloir ; n est le nombre d'observations. Quand celui-ci augmente, le nombre de « soucoupes virgiliennes » (0 branche), qui culmine à 7 pour $n = 10$, chute brutalement : pour $n = 30$, la soucoupe virgilienne devient l'exception (moins d'une en moyenne), ce qui confirme le résultat de Vallée (fig. 4). Pour $n = 20$, les points sur un alignement dominent (6,4) et enfin pour $n = 30$, les intersections de 3 (6,3) et de 4 droites (5,8) l'emportent. A noter que déjà pour $n = 20$ les étoiles à cinq branches sont loin d'être improbables (0,35 en moyenne), de même pour $n = 30$ les étoiles à 8 (0,6) et 9 branches (0,25). Et tout cela avec une largeur de couloir de 2,5 km seulement...

Certaines étoiles réelles, et surtout l'alignement BAVIC, gardent cependant une probabilité très faible, de l'ordre de 10^{-5} à 10^{-6}, et Toulet reconnaît que l'on ne peut pas tirer de conclusions très nettes, ni dans un sens, ni dans l'autre. « On aimerait, écrit-il, une démonstration éclatante soit de la réalité soit

Figure 7
Nombre de croisements en fonction du nombre de branches de ceux-ci, pour 10, 20 et 30 points dans le réseau, avec une largeur de couloir de 2,5 km. Zéro branche représente une observation « virgilienne » et une branche une observation située sur une seule ligne orthoténique.

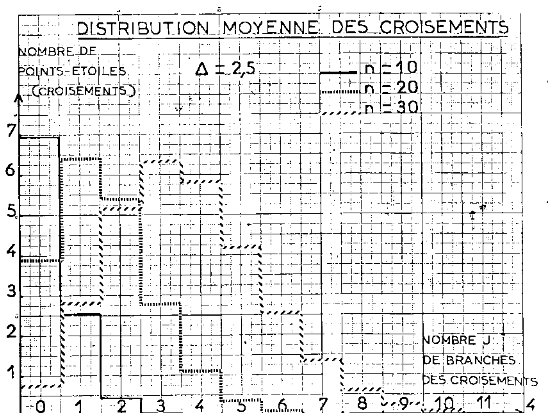
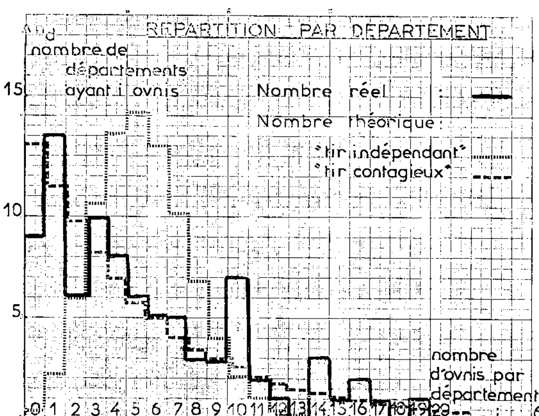


Figure 8
Nombre de départements (n_d) ayant i OVNI en fonction du nombre d'OVNI (i) par département. Comparaison de la répartition réelle (trait plein) avec deux distributions théoriques : le « tir indépendant » (pointillé et le « tir contagieux » (trait interrompu).
p. 10).



de la fausseté de la thèse orthoténique. Nous devons nous contenter d'analyser plusieurs raisons de douter ».

A partir des statistiques de Michel Carrouges pour les mois de septembre et octobre 1954 (27), Toulet a aussi étudié la répartition des OVNI par départements. Si la probabilité pour chaque région de recevoir un OVNI est uniquement proportionnelle à sa surface, c'est-à-dire si les OVNI sont distribués au hasard, le nombre de témoignages doit être proportionnel à la population, puisque le phénomène n'est perçu que par l'intermédiaire des observateurs. Or le coefficient de corrélation entre nombre d'OVNI et population n'est que de 0,34. C'est trop pour qu'on puisse dire qu'il n'y a aucun lien, mais il y a manifestement autre chose. Toulet compare la distribution réelle des OVNI à deux types de distributions théoriques. Ce qui apparaît est là aussi très intéressant : la distribution aléatoire (tir indépendant), à laquelle on devrait normalement s'attendre si on jette des points au hasard sur une surface, d'autant plus que population et superficie des départements ajoutent encore chacune l'effet de leur variabilité, n'est manifestement pas vérifiée. Il y a moins d'une chance sur 10^{27}, écrit Toulet, qu'elle puisse expliquer la répartition réelle. En revanche, cette dernière présente beaucoup d'analogie avec le **« tir contagieux »** (voir fig. 8) : celui-ci correspond à un type de distribution tel que la probabilité de recevoir un OVNI, égale au départ pour chaque « case », se modifie en cours de tir, devenant proportionnelle au nombre d'OVNI déjà reçus. Les écarts au hasard vont donc croissant au fil des observations. C'est là une constatation remarquable, mais il est difficile d'en tirer une conclusion précise, reconnaît Toulet : y a-t-il des régions que les OVNI fréquentent plus volontiers, ou bien la cause de ces écarts est-ele purement humaine : région où les gens parlent plus aisément de ce genre de phénomènes, propagation d'un canular à l'échelle départementale, journal local peu sérieux, psychose, etc... ?

Quoi qu'il en soit, il y a des « départements à OVNI ». On constate notamment, sur la carte dressée par Carrouges, une concentration d'observations dans une « barre » traversant la France en oblique depuis la Charente-Maritime jusqu'au Haut-Rhin et d'autres, plus localisées, dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Moselle, la Seine-et-Marne, la Sarthe, etc... Tout cela n'est pas sans conséquence pour l'orthoténie : en effet, si le hasard fait passer un alignement par une de ces « régions à soucoupes », il se chargera de plus de points que si la répartition était égalitaire. Ainsi, le 24 septembre 1954, 11 sur les 14 points se situent dans des « départements à OVNI », dont 5 des 6 points de BAVIC, et 4 des 7 points du principal alignement du réseau de Poncey, le 2 octobre, se trouvent en Seine-et-Marne, etc... Les partisans de l'orthoténie sont toujours libres bien sûr de renverser la proposition de Toulet :

ce ne serait pas parce qu'il traverse des départements à OVNI que BAVIC compte autant de points, ce serait au contraire parce que ce couloir important les traverse que ces départements comptent tant d'OVNI. Eternel problème philosophique de la poule et de l'œuf...

Mais l'approche mathématique la plus générale et la plus cohérente de l'orthoténie est celle de **Donald Menzel** (28, 29). Pour beaucoup d'ufologues, ce nom est considéré comme synonyme d'opposition farouche et irraisonnée, voire de malhonnêteté intellectuelle, mais il faut parvenir à voir les choses sans passion et pouvoir se demander pourquoi, après tout, Menzel aurait-il toujours tort ? Ce grand pourfendeur de soucoupes est tout de même, on l'oublie trop souvent, un astronome, très réputé d'ailleurs, donc un mathématicien. Il est utile de préciser, pour ceux qui à la seule vision de ce nom subodorent quelque tour de passe-passe, que Menzel n'a pas inventé des formules pour les besoins mêmes de la cause. Il applique simplement au cas de l'orthoténie des procédures statistiques classiques. Mais telle est la réputation de Menzel que ses arguments contre la validité de cette théorie, **plus complets et antérieurs à ceux de Vallée,** ont eu hélas un retentissement bien moindre.

Voici le principe de sa méthode de calcul, que nous allons utiliser dans la suite de notre étude : avant tout, il faut établir une définition de l'alignement, lequel sera assimilé à un rectangle très allongé, touchant à ses deux extrémités les limites du pays et dont la largeur correspond au battement toléré. Deux points définissant une droite, deux observations permettent de délimiter un tel corridor. Il s'agit dès lors de connaître la probabilité qu'une observation (droite de trois points), puis une deuxième (droite de quatre points), etc., viennent s'y placer : la probabilité d'un alignement de trois points est simplement égale au rapport f de la surface du couloir à la surface totale du pays. Les probabilités se multipliant entre elles, celle d'un alignement de quatre points, c'est-à-dire qu'un deuxième point tombe dans le couloir, vaut f^2, etc. D'une manière générale, la probabilité d'un alignement de m points vaut f^{m-2} (moins deux puisque deux observations définissent une ligne droite). Mais ce qu'il faut établir en fait, c'est non seulement la probabilité d'un alignement de m points, mais le nombre moyen de ceux-ci dans un réseau. On doit alors introduire dans le calcul le nombre total d'observations du réseau, soit n. Le nombre de combinaisons de n éléments m à m est :

$$\frac{n!}{m!\,(n-m)!}$$

(n! qui s'énonce « factorielle n » est le produit de tous les nombres entiers de 1 à n).

Comme chaque groupe de m points d'un réseau a une chance égale de constituer un alignement, le nombre de ceux-ci vaut :

$$N(m) = f^{m-2}\,\frac{n!}{m!\,(n-m)!}$$

Telle quelle, la formule de Menzel nous fournit le nombre de combinaisons de m points formant une droite, indépendamment du fait que ceux-ci soient ou non impliqués également dans une droite de m + 1, m + 2 points, etc. Or, ce que nous devons obtenir pour comparaison avec les réseaux réels, c'est, pour chaque m, le nombre N'(m) d'alignements de m points, et pas plus. La correction nécessaire pour soustraire les droites à quantité de points supérieure à m contenues dans N(m) nous a été suggérée par le Pr A. Meessen, ce dont nous le remercions : il suffit de poser que les n — m autres points doivent se trouver en dehors du couloir considéré, événement dont la probabilité est de

$$(1-f)^{n-m}$$

f étant petit devant l'unité, ce facteur reste souvent proche de 1, et sans doute est-ce pour cela que Menzel le néglige. Nos calculs ont cependant montré qu'il était nécessaire d'en tenir compte quand n est assez grand et le couloir assez large : pour n = 30, m = 3 et une largeur de 8 km, le facteur correctif descend aux environs de 0,75. Le nombre moyen d'alignements de m points dans un réseau de n points est en fin de compte donné par :

$$N'(m) = f^{m-2}.\,(1-f)^{n-m}\,\frac{n!}{m!\,(n-m)!}$$

Ce genre de formule est connu en mathématique sous le nom de « distribution binomiale ». La méthode est purement géométrique et n'est donc pas idéalement applicable à des points très rapprochés, mais à cette restriction près son usage est universel.

Menzel, à part son apport purement mathématique, a également émis de pertinentes remarques sur la logique des hypothèses de travail d'Aimé Michel. Il écrit à peu près ceci : prendre une périodicité de 24 heures, avec de plus césure dans la seconde moitié de la nuit, et considérer la surface de la France seule, c'est a priori totalement arbitraire. Mais soit, puisque le père de l'orthoténie a choisi un tel système, acceptons de raisonner dans le cadre de celui-ci. Or, ajoute Menzel, nous constatons que Michel, en plusieurs endroits, ne suit plus son propre cadre de référence.

Ainsi, d'une part, une observation survenue

à 3 h du matin le 24 septembre 1954 (Vierzon) est reportée sur le réseau du 23, parce qu'elle y complète un alignement (30), son absence renforçant par ailleurs l'improbabilité de BAVIC. En revanche, l'observation de Marcillac (2 h du matin, le 7 octobre) (31) est laissée ce jour, où elle contribue à la « toile d'araignée ».

D'autre part, des observations étrangères sont occasionnellement invoquées pour compléter un alignement. Ainsi en va-t-il de Southend (Angleterre) et de Po-di-Gnocca (Italie) le 15 octobre 1954 (32) : pour évaluer en toute logique la probabilité réelle de la droite de 5 points ainsi obtenue, qui survole également, sans observation relevée, un coin d'Allemagne et la Suisse, il faudrait prendre en ligne de compte les observations de ce jour et les surfaces cumulées des 5 pays : Angleterre, France, Allemagne, Suisse et Italie. De même, une observation portugaise du 24 septembre apporte un septième point à BAVIC (33), mais aucune statistique sérieuse n'est possible si on n'inclut pas dès lors toutes les observations au Portugal et en Espagne ce même jour.

Menzel a incontestablement raison sur ces deux points, et sur d'autres, même si parfois il se laisse aller à des insinuations mal venues : il soupçonne par exemple Aimé Michel, ayant obtenu une droite de 3 ou 4 points, de se renseigner alors sur les observations supplémentaires éventuelles des régions survolées par la ligne plus que sur celles des autres régions, de manière que la proportion d'observations alignées soit artificiellement gonflée, par ignorance des témoignages venant d'ailleurs. Ce reproche est sans fondement sachant qu'Aimé Michel a établi ses cartes à partir de toutes les observations rapportées par la presse de l'époque, sans souci de leur lieu d'origine. Mais de telles attaques tendancieuses ne peuvent faire oublier, nous le répétons, la rigueur d'ensemble du raisonnement de Menzel. Nous allons maintenant appliquer sa procédure aux deux cas les plus impressionnants de l'orthoténie : les étoiles et la ligne BAVIC.

5. LES ÉTOILES : TRIOMPHE DE L'ORTHOTÉNIE OU TRIOMPHE DE L'ILLUSION ?

Par son apparente régularité, cette configuration est bien entendu particulièrement troublante et fut considérée comme l'un des éléments les plus probants de l'orthoténie. La tentation est forte de voir là une manifestation typiquement « intelligente » du phénomène OVNI. Et pourtant... Nous allons — faut-il dire : hélas ? — voir les mystères de l'étoile disparaître un à un devant une analyse statistique. Nous avons concentré notre étude sur les deux plus remarquables étoiles présentées par Aimé Michel : celle de Poncey-sur-l'Ignon (2 octobre 1954 ; voir fig. 2) et celle de Montlevicq (7 octobre 1954 ; voir fig. 3).

Que des structures aussi complexes puissent être entièrement expliquées par le hasard choque certes a priori le « bon sens ». Comme bien d'autres sans doute, je n'ai d'abord pas voulu le croire, puis j'ai refait moi-même les calculs — qui sont plus simples qu'on pourrait le penser — à l'aide de la formule de Menzel. Dans celle-ci, le facteur sujet à discussion est f, la fraction de la surface totale couverte par l'alignement.

$$f = \frac{L.\,l}{S}$$

S = superficie de la France = 551 694 km^2.

L = longueur du couloir : pour une étoile, il faut définir une longueur moyenne entre les deux points où un arc de grand cercle coupe les frontières du pays. Cette moyenne est fonction de la forme du pays et, pour la France, est à peu près égale à $\sqrt{S}$, soit 740 km environ (28).

l = largeur du couloir : c'est le point épineux car du choix de cette largeur vont dépendre les chances d'expliquer un réseau par le hasard. Plus le couloir est large, c'est-à-dire moins on est exigeant sur l'exactitude de l'alignement, plus ces chances sont évidemment grandes. C'est le texte même d'Aimé Michel qui va nous guider : il écrit que les croisements sont valables « avec des écarts maxima de 3 à 4 km » (34). Cela signifie une largeur de 8 km (l'écart peut être d'un côté ou de l'autre). Faisons donc nos calculs avec l = 8 km et également, pour comparaison, avec l = 4 km, c'est-à-dire avec une précision double.

On obtient donc une superficie moyenne du couloir de 5 920 ou 2 960 km^2, et des valeurs pour f de 0,01073 et 0,005365 respectivement.

A. Poncey-sur-l'Ignon

Ce réseau de 31 points a été décrit plus haut. Nous préciserons seulement que, pour le calcul des probabilités, Pellerey a été joint à Poncey, la distance des deux villages n'étant que de deux kilomètres (Michelin n° 66, pli 11), inférieure donc à la largeur du plus étroit des deux couloirs d'essai. Les caractéristiques mathématiques du réseau sont exprimées dans le Tableau III. La notion de « point d'alignement » permet de calculer le nombre moyen de droites par point.

Tableau III

a. Points par alignement

nombre de points	nombre d'alignements
3	13
4	4
5	1
6	0
7	1

b. Alignements par point

nombre d'alignements	nombre de points	« points d'alignement »
0	0	0
1	9	9
2	14	28
3	4	12
4	1	4
6	1	6
8	1	8
totaux	30	67

Le nombre moyen de droites par point est donc : 67/30 = 2,23.

B. Montlevicq

Ce réseau a lui aussi déjà été décrit. 29 observations eurent lieu ce jour-là (en comptant pour une les deux, très rapprochées et rapportant un phénomène semblable, de Chalette et de Dordives). Aimé Michel n'en retient toutefois que 28, la description et la localisation de la seule « soucoupe virgilienne » semblant désigner, écrit-il, la planète Mars (35). C'est fort possible en effet, mais nous devons attirer l'attention ici sur le besoin de rigueur de la méthode : Michel nous dit avoir obtenu ses réseaux orthoténiques en portant sur la carte toutes les observations, « bonnes » ou « mauvaises », d'un même jour. Mais il faut savoir ce que l'on appelle observation : ou bien on fait entrer en ligne de compte tous les témoignages de personnes qui ont **qualifié** d'OVNI, à tort ou à raison, ce qu'elles ont aperçu, ou bien on se limite aux seuls cas classés « non identifiés » après enquête approfondie. Un moyen terme n'est pas justifiable, car combien de confusions se cachent encore parmi les cas retenus ? Nous garderons donc le chiffre de 29 pour Montlevicq, en nous souvenant qu'il s'agit d'OVNI allégués.

Tableau IV

a. Points par alignement

nombre de points	nombre d'alignements
3	22
4	3
5	0
6	0
7	1

b. Alignements par point

nombre d'alignements	nombre de points	« points d'alignement »
0	1	0
1	4	4
2	7	14
3	7	21
4	5	20
5	4	20
6	1	6
totaux	29	85

Le nombre moyen de droites par point est : 85/29 = 2,93.

C. Simulation par le calcul

Le Tableau V montre le résultat de l'application de la formule de Menzel corrigée aux cas de Poncey ($n = 30$) et de Montlevicq ($n = 29$), pour les deux largeurs de couloir choisies.

Diverses comparaisons entre simulation et réalité peuvent être faites :

— pour les droites de 3 points et le nombre de droites par point, la valeur expérimentale est chaque fois **nettement inférieure** à la prévision statistique faisant appel au couloir de 8 km et en général plus proche de la valeur calculée pour une largeur de 4 km. Mieux même, dans le cas de Poncey, le nombre de droites de 3 points est inférieur à cette der-

Tableau V

	Poncey		Montlevicq	
	l = 8 km	l = 4 km	l = 8 km	l = 4 km
N'(3)	32,54	18,84	29,60	17,04
N'(4)	2,38	0,686	2,09	0,597
N'(5)	0,140	0,0199	0,113	0,0161
N'(6)	0,00608	0,00043	0,0049	0,00034
N'(7)	0,00023	0,000008	0,00017	0,000006
nombre de droites par point	3,60	1,98	3,37	1,85

nière valeur ! Comment interpréter ce résultat assez ahurissant ? Menzel (29) ricane assez méchamment qu'Aimé Michel ferait mieux de remplacer sa proposition : « les OVNI suivent des lignes droites » par celle-ci : « les OVNI **évitent** les lignes droites »... Plus sérieusement, on peut faire remarquer que, d'une part, la valeur calculée n'est bien sûr qu'une moyenne, valable pour un grand nombre d'étoiles présentant les caractéristiques données, et il n'est pas surprenant que des valeurs particulières fluctuent assez fort. D'autre part, ce qui est plus étonnant, Menzel constate qu'Aimé Michel a oublié des droites sur ses cartes, ne tirant donc pas le plein profit de sa propre théorie ! On devine le plaisir moqueur que prend l'astronome à indiquer, avec une fausse courtoisie, ces lignes supplémentaires à Michel.

Cet oubli d'alignements est manifeste dans d'autres cas encore que les étoiles. Aimé Michel fait remarquer, d'une part, plaidant pour la réalité d'une périodicité de 24 heures, que rassembler les observations de plusieurs jours n'augmente pas sensiblement le nombre des alignements (36), et avance par ailleurs, comme argument en faveur du caractère non aléatoire des alignements, que les « fausses soucoupes » de la fin de la vague de 1954, quand le nombre d'observations authentiques diminua mais que la rumeur née des semaines précédentes tenait encore les gens à l'affût de la moindre chose bizarre dans le ciel, ne s'alignent plus (37).

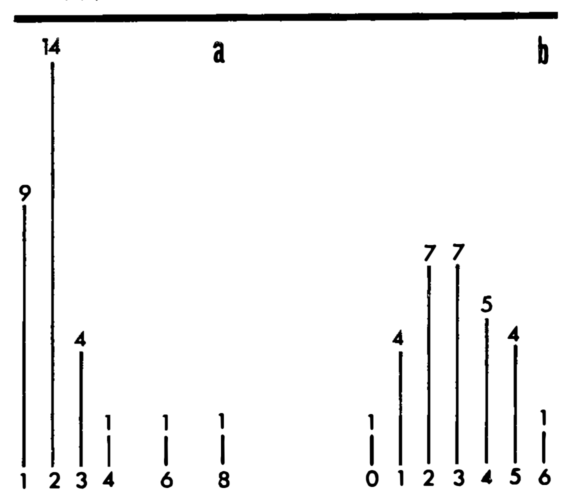
Les deux propositions sont surprenantes, puisque tant Menzel que Toulet ou Vallée ont bien montré que des alignements de 3 et 4 points apparaissaient aisément sous l'effet du hasard. Michel lui-même ayant reconnu (38) qu'il avait à tort éliminé comme fausses certaines observations postérieures au 15 octobre parce qu'elles ne se disposaient plus sur des droites, tient-on là les fameuses « soucoupes qui évitent les lignes droites » chères à Menzel ?

— en ce qui concerne les droites de 4 points, le nombre réel est dans les deux cas plus élevé que celui calculé pour le couloir le plus large, mais demeure du même ordre de grandeur : 4 contre 2,38 pour Poncey et 3 contre 2,09 pour Montlevicq.

— pour les droites de 5 et de 7 points enfin, le nombre expérimental est certes de loin supérieur à la probabilité calculée, mais la faiblesse même de cette dernière nous empêche de tirer des conclusions de l'examen de deux réseaux seulement. C'est pourquoi nous nous étonnons de la remarque qu'un mathématicien fit à Aimé Michel à propos des droites à nombre élevé de points (39), contestant le peu de cas qu'en faisait Vallée (40) : « Entre zéro et un alignement, quand il s'agit de six points, il y a une différence énorme », disait-il. Nous nous permettons respectueusement de trouver de tels propos eux-mêmes assez énormes. Ils nous font songer aux statistiques du genre : « Aux heures de pointe, il y a en moyenne 95 personnes et demie qui s'entassent dans les autobus », ce à quoi l'humoriste répond : « C'est surtout la demie que je plains ». C'est exactement la même confusion entre moyenne et valeur expérimentale particulière qui est faite ici, l'esprit en moins.

En effet, si pour un statisticien théoricien il est tout à fait logique de parler de 0,006 alignements de 6 points par exemple, il est bien évident que les nombres fractionnaires n'ont de sens qu'en moyenne. En pratique, il n'y a pas de milieu possible entre l'absence de l'alignement, ce qui se produira dans la ma-
quand même de temps en temps sous l'effet
jorité des cas, et sa présence, qui survient

Figure 9
Nombre de points en fonction du nombre de droites qui y passent, pour les réseaux Poncey (a) et Montlevicq (b).



du hasard. La différence entre 0 et 1 est donc au contraire le plus petit écart expérimental possible ! De plus, on peut faire remarquer que la droite de 7 points du 2 octobre compte 4 points fort rapprochés (Maisoncelles, Mauperthuis, Voinsles et Provins), et celle du 7 octobre 2 (N 138 près de St-Jean d'Assé et N 23 à l'est du Mans). Or nous avons montré plus haut comment des points rapprochés s'alignaient plus facilement, à un même battement près, que des points éloignés.

Il nous semble dès lors que l'on peut conclure que pour les deux étoiles la concordance entre ce qui est observé et la prévision mathématique est dans l'ensemble excellente. Une autre constatation très intéressante ressort aussi de l'examen du Tableau V, à savoir que l'addition d'un seul point (de 29 à 30) fait augmenter très sensiblement toutes les probabilités.

Relevons toutefois quelques anomalies, dont certaines sont purement apparentes :

1. Existence d'une intersection de 8 droites (Poncey) et de deux de 6 droites (Morestel et Montlevicq) : n'est-ce pas vraiment trop demander au hasard ? Je pense que non, et j'illustre ma conviction d'un petit dessin qui, c'est bien connu, vaut mieux qu'un long discours : il s'agit d'un graphique où en abscisse est porté le nombre de points et en ordonnée le nombre de droites passant par ces points (fig. 9). Malgré le nombre total de points relativement réduit, celui qui a fait un peu de mathématiques reconnaîtra immédiatement la structure qui apparaît : la classique courbe « en cloche » s'ébauche, caractéristique d'une distribution au hasard ; un maximum est atteint pour 2 ou 3 droites par point, et il est normal que, si certains points se situent sur moins de droites, d'autres se trouvent sur plus. L'imperfection de la courbe peut être entièrement attribuée au nombre statistiquement faible de points. Il n'y a donc pas à s'étonner de la présence de points de rencontre de 6 ou de 8 alignements, d'autant moins qu'Aimé Michel lui-même reconnaît notamment que le « croisement » de Montlevicq n'est exact qu'à 3 ou 4 km près (34).

2. Aux intersections de lignes, les OVNI exécutent la manœuvre de « chute en feuille morte » : cet argument perd tout son poids dans le cas des deux étoiles considérées, où presque tous les points sont des croisements... Toulet avait déjà fait la même constatation (26).

3. Présence du « grand cigare » au « centre de dispersion ».

4. Trajectoire des OVNI suivant les lignes orthoténiques.

Nous devons reconnaître que ces deux arguments ne sont pas entièrement détruits, aussi nous permettrons-nous d'y revenir plus loin.

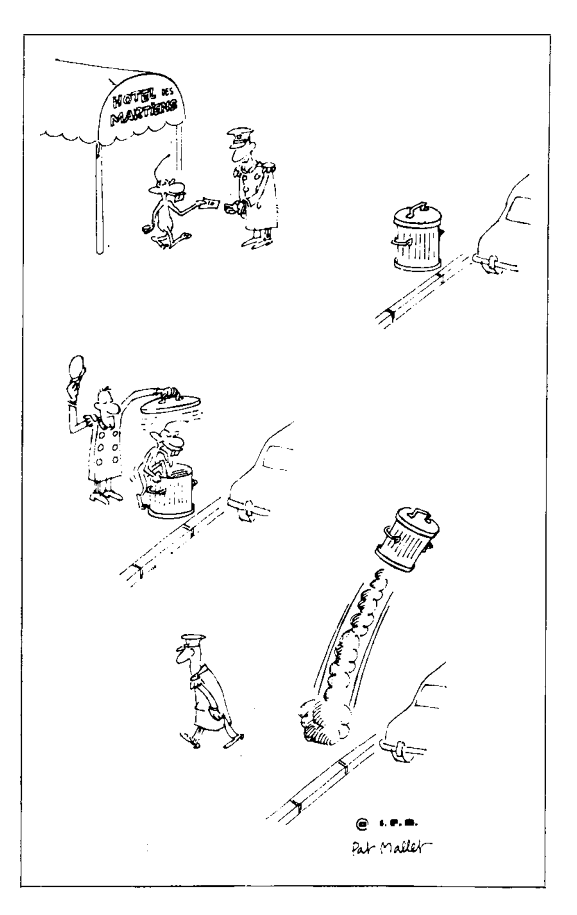
(à suivre)

Jacques Scornaux.

Références :

25. 1, pp. 121-129 ; 2, pp. 100-106.
26. François Toulet, L'orthoténie n'est-elle qu'une hypothèse ?, Phénomènes Spatiaux n° 26, décembre 1970, pp. 3-11.
27. Michel Carrouges, Les Apparitions de Martiens, éd. Fayard, 1963, Carte III, p. 279 ; carte reprise dans Phénomènes Spatiaux n° 31, mars 1972, p. 12 (dans un article de F. Toulet) et dans Inforespace 1974, n° 15, p. 7.
28. Donald H. Menzel, Orthoteny — A lost cause, Flying Saucer Review Vol. 11, n° 3, mai-juin 1965, pp. 9-11 et Vol. 11, n° 4, juillet-août 1965, pp. 26-28.
29. Donald H. Menzel, UFO's : the modern myth — Appendix 5 : Do flying saucers move in straight line ?, dans : UFO's, a Scientific Debate, éd. Cornell University Press, 1972, pp. 163-174.
30. 1, pp. 107-109 ; 2, pp. 90-91.

31. 1, pp. 237-238 ; 2, p. 176.
32. 1, pp. 304-307 et 312-313 ; 2, pp. 220-222.
33. 2, p. 262 ; signalons que ce cas est considéré comme non valable par Jader U. Pereira dans sa très sérieuse étude « Les Extraterrestres », éd. GEPA,, 1974, p. 41.
34. 1, p. 251 ; 2, p. 184.
35. 1, p. 250 ; 2, p. 183.
36. 1, p. 160 ; 2, p. 127.
37. 1, p. 330 et 339-340 ; 2, pp. 238 et 243.
38. Aimé Michel, New Thoughts on Orthoteny, Flying Saucer Review Vol. 12, n° 1, janvier-février 1966, p. 19.
39. 2, p. 264-265.
40. 6, pp. 116-119.



OLORON et GAILLAC : des effets de miroirs (aux alouettes) ?

Dans un article intitulé « OLORON et GAILLAC : des effets de miroirs ? » (1), Monsieur Brinsley Le Poer Trench développe l'idée que les ufonautes seraient capables de produire des projections d'images par un procédé technique et non plus psychique comme il le suggérait initialement dans son livre « The Eternal Subject » (2).

Pour étayer son hypothèse qu'il considère comme « hautement probable », Monsieur Trench s'attache aux phénomènes d'Oloron et de Gaillac, classiques français qui firent dire à l'époque à Aimé Michel qu'il s'agissait là des cas « les plus décourageants sans doute de l'histoire des soucoupes ». Donc, pour expliquer son assertion, Monsieur Trench se base sur l'exacte similitude des deux observations. Pour se faire, il s'est penché sur la description originale des deux cas, établie en 1954 par Aimé Michel dans son livre « Lueurs sur les Soucoupes Volantes » (3).

Avant de jeter un coup d'œil sur cette description proprement dite, il est intéressant de constater deux choses :

1) Aimé Michel se plaint qu'à l'époque, en 1952, « aucune commission d'enquête ne s'est préoccupée de tirer des témoignages tout ce qu'ils pouvaient donner ». Effectivement, aucun rapport d'enquête n'a été établi sur ces deux cas.
2) D'après le récit qu'il nous est fait, nous constatons que les détails de ces affaires ont été puisés dans les articles de presse du moment. C'est ainsi que de nombreux éléments restent inconnus.

Nous ne comprenons donc pas comment une théorie puisse être échafaudée en se basant uniquement sur un seul exemple qui, de surcroît, présente d'importantes lacunes dans la description. Toutefois, malgré cette carence de renseignements, la simple lecture du récit d'Aimé Michel nous permet de mettre facilement en évidence la non similitude des deux cas.

Pour respecter l'hypothèse de Monsieur Trench, nous ne tiendrons pas compte ici d'éléments telles que la trajectoire, l'altitude à laquelle évoluait la formation, etc... Nous ne nous aventurerons pas non plus dans de vagues élucubrations concernant la techni-

OLORON (17 octobre 1952)	GAILLAC (27 octobre 1952)
cylindre progressant derrière les sphères	cylindre évoluant au milieu de la formation
une trentaine de sphères	une vingtaine de sphères
cylindre blanchâtre non lumineux	soucoupes scintillant au soleil
altitude : 2000 à 3000 m.	altitude : ?
	quelques paires de soucoupes s'écartent du groupe et descendent à une altitude évaluée à 300 ou 400 m.

que employée pour la représentation en relief et pour la production ou plutôt la matérialisation de la nuée et des « fils de la Vierge ».

Jusqu'à présent, rien de nos propos ne dénigre cette théorie de production d'images par des procédés techniques. Seul l'exemple nous semble mal choisi parce que non approprié.

Examinons maintenant cette matérialisation de pseudo-cheveux d'ange.

Si nous suivons l'idée de Monsieur Trench, nous nous trouvons en face de deux illusions de types différents où seules la forme et l'évolution des OVNI seraient identiques. En effet, les objets, fictifs, défieraient les principes de notre physique atmosphérique puisqu'ils ne seraient que des images (4). Par contre, les pseudo-effets, bien réels, réagiraient à nos lois physiques. C'est d'ailleurs ce qui fut observé : chute de la matière, sublimation, combustion, etc... Cette partie du phénomène devrait donc différer d'une projection à l'autre. Imaginons par exemple ce qui se serait passé à Gaillac par grand vent !

Nous avons démontré la non similitude de ces deux cas particuliers (5), mais pas l'inexactitude de la théorie. Nous serions bien en peine de le faire puisque maintenant elle s'offre à nous de manière tout à fait gratuite et que plus rien ne vient l'étayer.

Personnellement, nous pensons que le phénomène de Gaillac n'était pas une projection. S'il a été aperçu en entier au-dessus des deux villes françaises, on retrouve ultérieurement, à plusieurs reprises et séparément, les trois principaux éléments de ces observations : le cylindre empanaché, le couple de sphères, et les cheveux d'ange.

Les ufonautes se seraient-ils amusés à présenter à nos yeux des choses tantôt réelles, tantôt fictives ? Auraient-ils poussé la plaisanterie jusqu'à scinder leur film et donner des représentations partielles ? On comprend mal cette volonté d'illusion poussée jusqu'au raffinement d'une matérialisation. Le sens de ces observations nous échappe. A Oloron, nous restons ignorants devant les évolutions des objets, nous devenons perplexes face à ces « fils de la Vierge », et de surcroît, on nous illusionne dix jours plus tard par du cinéma spatial accompagné de fac-similés... analysables !

Si cela se révèle être exact, alors nous croyons pouvoir dire que le phénomène OVNI n'est même plus abordable puisque rien ne nous permettrait de faire la différence entre les vraies et les fausses soucoupes, les vraies et les fausses évidences.

On prête généralement aux OVNI ce malin plaisir d'embrouiller les cartes. Tout nous paraît si sombre. Dès lors, pourquoi faut-il encore obscurcir le problème avec des hypothèses saugrenues ?

Le malheur en ufologie réside dans le fait que trop souvent, le sujet est mal abordé. C'est ainsi que beaucoup spéculent sur un aspect particulier du phénomène. Une fois la théorie échafaudée, on y colle l'un ou l'autre exemple pour lui donner du poids. Or, tout doit se passer de manière inverse. Lorsqu'un élément inhérent à plusieurs phénomènes est mis en évidence, alors seulement, en s'entourant de nombreuses garanties, on peut précautionneusement émettre une hypothèse de travail intéressante.

Yves Toussaint.

Références et notes :

(1) Inforespace n° 20, pp. 18-19.
(2) Ed. Souvenir Press, London, 1973, pp. 68-69.
(3) Ed. Mame, Paris, 1954, pp. 176 à 181.
(4) Il est regrettable que nous ne connaissions pas certaines conditions du moment. On aurait pu étudier par exemple suivant la position du soleil, la non réflexion ou la réflexion différente de ses rayons sur les objets de Gaillac. Ceci nous aurait peut-être permis de démontrer la réalité ou la fiction du phénomène.
(5) Nous pensons que seul un système d'observation de type impersonnel pourrait rendre compte d'une reproduction de phénomène que les témoignages humains trop tendancieux ne parviendraient pas à mettre en évidence.

Le dossier photo d'inforespace

Montréal, 5 août 1973

63



Le dimanche 5 août 1973, M. Michel Imbeault s'est levé de bon matin. Agé de 16 ans à l'époque, il était étudiant à Montréal et il avait décidé de passer la journée à l'exposition universelle « Terre des Hommes ».

En compagnie d'un ami, il se dirigeait vers l'île Sainte-Hélène où l'exposition s'était implantée, et en cours de route il avait déjà pris quelques clichés qui lui avaient paru intéressants. Soudain, il aperçut une série de lumières qui, à grande vitesse, traversaient le ciel du sud-ouest vers le nord-est en formant une file indienne légèrement en courbe. Il y avait une dizaine de taches lumineuses qui sans bruit survolaient le fleuve Saint-Laurent. Aussitôt M. Imbeault appuya sur le déclencheur de son appareil et put ainsi prendre au moins un cliché du phénomène. Son ami qui regardait à ce moment dans une direction opposée n'eut pas le temps de bien observer le passage des OVNI.

Fiche technique de l'observation :

lieu : Montréal, intersection des rues Hochelaga et Cadillac (près du camp militaire de Longpointe), province de Québec, Canada ;

heure : 05 h 30 ;

conditions météorologiques : température de 16,5° C, ciel ensoleillé avec de rares petits nuages ; humidité de 84 %, vent du sud-ouest et de l'ouest-sud-ouest (moyenne de 10 km/h) ;

appareil : Argus Cosina STL 1000 (n° 0401150) ;

film : Kodak Ektachrome High Speed (diapositives), 160 ASA (23 DIN) ;

objectif : Cosina automatique (n° 728021) ;

vitesse : 1/1000, ouverture entre 4 et 5.6, objet à l'infini.

filtre : Vivitar 49 mm Skylight 1A.

Enquête menée par MM. Wido Hoville, Philippe Blaquière et Marc Leduc. Ce dernier est un des professeurs de M. Imbeault et c'est en novembre 1973 qu'il fut ainsi mis au courant de l'observation de son élève. Remarquons pour terminer que le témoin ne possédait son appareil que depuis trois mois au moment des faits.

Nos enquêtes

Les OVNI de la mi-août

1974 pourra s'épingler dans les annales de l'ufologie belge comme une année qui se particularise notamment par une succession d'observations caractéristiques où, à chaque fois, on dénombre plusieurs témoins disséminés en divers points du pays. Tel fut le cas le 2 mars autour de Nivelles, le 14 avril principalement dans le Namurois ainsi que le 20 et le 21 du même mois au nord et au sud de Charleroi (1). Une fois encore, ce même type de scénario devait se répéter dans la soirée du jeudi 15 août (2). Pour être complet, signalons enfin que le mois suivant, dans la soirée du 10, plusieurs observations se sont déroulées en respectant dans les grandes lignes ce même canevas. Ces événements feront l'objet d'un autre article dans une prochaine livraison.

CONDITIONS DE VISIBILITE LE 15 AOUT 1974

Coucher du soleil à 20 h 05 et lever de la lune le lendemain à 03 h 40. La journée a été très chaude et dans la soirée la température est d'environ 20°, vent très faible du secteur SSO. Le ciel est bien dégagé, il n'y a pas de nuages et les étoiles sont visibles, Jupiter (magnitude : —2,4) se lève peu après 20 h 40. Du 25 juillet au 18 août les Perséides (essaim de météores) sont visibles avec un maximum d'activité le 12 août. Renseignements obtenus à l'Institut d'Aéronomie Spatiale : vers 21 h 17, passage de la fusée Skylab ; vers 22 h 14, passage de Skylab ; vers 23 h 42, passage de Pagéos (3).

DESCRIPTION DES OBSERVATIONS

1. St-Josse-Ten-Noode

La première observation a lieu dans l'agglomération bruxelloise depuis un quartier très peuplé du nord-est de la capitale. Il fait très chaud et les portes-fenêtres de l'appartement des Cailliau sont largement ouvertes sur le balcon qui fait face au sud. Jetant machinalement un coup d'œil à l'extérieur, M. Cailliau remarque un gros point blanc brillant qui progresse lentement dans le ciel nocturne. Il alerte aussitôt sa compagne et tous deux sortent sur le balcon pour mieux observer cette boule lumineuse dont la taille apparente est d'environ le cinquième de la pleine lune. Sa vitesse angulaire est approximativement d'un degré par seconde ; elle suit une trajectoire orientée NNO-SSE. Soudain, sans marquer un temps d'arrêt et sans aucune variation d'éclat, l'objet change brutalement de cap et vire à angle droit pour filer cette fois à grande vitesse selon une trajectoire rectiligne orientée OSO-ENE. Après quelques secondes il disparaît caché par les toits des maisons voisines. Deux heures plus tard, M .Cailliau fera une seconde observation.

2. Havelange

Quittons la grande ville pour nous trouver maintenant en Ardenne, dans une petite commune de la province de Namur, à 14 km au sud de Huy. M. et Mme Suijkerbuijk se trouvent à la fenêtre de leur maison, la vue est très dégagée en direction du sud sur les prés et les champs entourant l'habitation. Vers 21 h 15, le couple aperçoit, venant dans leur direction, un objet circulaire d'un blanc laiteux et dont la taille approximative est celle d'un quart de la pleine lune. Bien que lumineux et progressant presque à hauteur d'arbre, le globe n'éclaire pas le paysage. Il suit une trajectoire rectiligne orientée SE-NO, avance sans aucun bruit à la vitesse d'un petit avion de tourisme et disparaît en passant au-dessus de la maison des témoins.

Bien que l'observation soit relativement brève, M. Suijkerbuijk a le temps de saisir son appareil photographique et de réaliser trois clichés en moins d'une minute. Hélas, la qualité de ces photos est assez médiocre — elles ne montrent qu'une tache informe et très floue — aussi est-il inutile d'illustrer cet article avec des documents dont l'intérêt est finalement peu évident. De plus le témoin ne se souvient plus à quelle vitesse d'obturation ces clichés ont été pris (4). Signalons enfin que celui-ci est très intéressé par le phénomène OVNI et qu'il consacre de nombreuses

1. Ces différentes observations ont été présentées dans les revues 19, 20 et 21.
2. Les témoignages ont été recueillis par les enquêteurs suivants : M. et Mme Abrassart, MM. Boite, Breidenbach et Técheur.
3. Rappelons que ces heures peuvent ne pas correspondre exactement au passage réel du satellite, un décalage de plusieurs minutes peut être constaté entre les éphémérides et les observations.

Tableau des observations du 15 août 1974

N°	Lieu	Heure	Témoins nombre total	Témoins principal	Durée	Indices Cr - Et	Orientations
1	St-Josse-Ten-N.	21 h 00	2	Cailliau	1'	2 - 2	NNO-SSE/ OSO-ENE
2	Havelange	21 h 15	2	Suijkerbuijk	1'	3 - 2	SE-NO
3	Lodelinsart	22 h 00	1	Larek	± 7"	2 - 1	N-S
4	Hal	22 h 15	2	Pauwels	60'	3 - 3	O-E et S-N/SE-NO
5	Wezembeek-Op.	22 h 35	1	de Selliers	± 3"	2 - 2	(SSE-NNO)
6	Dampremy	23 h 00	3	Kirizakis	± 1'	2 - 2	N-S
7	St-Josse-Ten-N.	23 h 05	1	Cailliau	± 5"	2 - 2	ONO-ESE
8	Dampremy	23 h 15	3	Hannot	± 30"	3 - 3	ONO-ESE
9	Hal	23 h 15	1	Pauwels	30'	3 - 3	O-E

heures à scruter le ciel ; ce n'est d'ailleurs pas sa première observation.

3. Lodelinsart

Située en zone urbaine au nord de Charleroi, cette commune est très populeuse. Le lieu de l'observation est une ancienne ferme scindée en plusieurs habitations. M. Larek, témoin principal, est dehors en compagnie de quelques voisins qui prennent le frais sur le pas de leur porte. Déjà vers 20 h 00, ils furent intrigués par un bruit puissant et modulé passant à intervalles réguliers (5). Cette modulation sonore se répétait de quart d'heure en quart d'heure, tandis que le son augmentait et diminuait tour à tour. Aux environs de 21 h 30, les voisins, las de guetter, rentrèrent chez eux et M. Larek reste seul dehors. Progressivement la fréquence des passages se fait toutes les demi-heures, le temps d'audition n'excédant pas une minute, le son entendu suggère quelque chose tournant rapidement dans l'air. L'approche se fait de plus en plus rapide et la puissance sonore devient beaucoup plus forte.

Vers 22 h 00, tout à coup, comme issue d'une brume non lumineuse, apparaît une boule jaune-orange qui stationne deux secondes environ (azimut 58°, élévation 45°). Le bruit diminue au moment de l'apparition de l'objet, qui repart ensuite à l'horizontale et à grande vitesse pour disparaître derrière un bouquet d'arbres (azimut 168°). L'objet sphérique était non rayonnant et au moment du démarrage sa forme se modifia quelque peu avec l'apparition d'une traînée. Le bruit était devenu aussi puissant qu'au début de l'observation.

4. Hal

Remontons vers le nord et arrêtons-nous à Hal, petite ville flamande située le long du canal de Charleroi, à 12 km au sud-ouest de Bruxelles. Vers 22 h 15, Mme Pauwels qui se trouve sur la petite terrasse de leur appartement interpelle son mari : « Viens voir ce qui se passe dans le ciel », — « C'est sûrement un avion ». Mais en arrivant sur la terrasse il change vite d'avis. M. Pauwels qui est mécanicien dans une société d'aviation, est un observateur qualifié, capable d'identifier à peu près n'importe quel avion au premier coup d'œil. Ce qu'il aperçoit dans le ciel à environ 60° d'élévation, est une très grosse « étoile » de couleur blanc-jaunâtre, non scintillante, de forme ronde et bien nette et qui se déplace lentement selon une trajectoire horizontale orientée O-E. Sa vitesse est régulière, environ 1° par seconde, et après avoir parcouru silencieusement un angle d'environ 20° elle s'immobilise brusquement dans le ciel. M. Pauwels regarde rapidement sa montre : il est 22 h 20. Jusqu'à 22 h 25 rien ne

---

4. C'est le témoin lui-même qui a développé le film et imprimé les photos N/B. Un jeu d'épreuves a été remis à M. Michel Lambotte qui a aimablement mis son laboratoire photographique à la disposition de la section liégeoise du réseau d'enquêtes. Un examen de ces épreuves montre que le développement n'a pas été réalisé dans les meilleures conditions, celui-ci a été fait à une température trop basse et des taches dues aux produits utilisés ne contribuent pas à améliorer la qualité des documents.
5. Voir l'article « Avril 1974 : Alerte en Pays Noir » qui fait état également d'observations accompagnées de phénomènes sonores très singuliers.

se passe, l'« étoile », reste au même endroit, immobile, sans scintiller. Puis, une seconde « étoile », toute pareille à la première apparaît dans la même direction et vient s'immobiliser à droite de la première.

Deux ou trois minutes viennent de s'écouler et les témoins se remettent à peine de leur étonnement qu'une apparition lumineuse attire leur attention en direction du sud. Il s'agit cette fois d'une tache de lumière de couleur blanche, d'une taille plus importante que les deux premières « étoiles », qui se dirige à vive allure vers le couple et grossit très rapidement pour atteindre un diamètre comparable à la moitié de la lune. A ce moment l'objet modifie sa route orientée jusque là S-N pour l'incurver selon une orientation SE-NO. Durant un bref instant les témoins l'aperçoivent de profil puis le regardent s'éloigner en direction de Ninove.

D'après la description donnée par M. Pauwels, c'était une forte lumière, non éblouissante, qui avait la forme d'un cône tronqué dont la base circulaire, tournée vers les témoins, était bien délimitée. Cela ressemblait un peu à un abat-jour très allongé dont la surface lumineuse serait striée de plusieurs rayons d'un blanc plus cru. L'axe de ce cône de lumière était couché dans le sens de la marche et à l'avant, soit au sommet tronqué, il y avait des projections lumineuses faisant penser à un feu d'artifice. C'était comme une succession de grosses bulles de lumière qui s'étiraient en se détachant du cône et qui ensuite se ramassaient en une forme ronde pour finalement s'éteindre en s'éloignant. A l'avant du cône lumineux il y avait une masse sombre allongée, de forme ovale, que les témoins ont assez mal distinguée car le phénomène a traversé le ciel à très vive allure. Restant pour le moins médusés après la disparition de ce bolide stupéfiant, les témoins continuent à observer les deux « étoiles » toujours immobiles dans leur coin, quand vers 23 h 30 une troisième fait son apparition. Venant de l'ouest comme les deux premières, elle progresse lentement dans la nuit et vient se ranger à côté des deux autres. Cinq minutes plus tard, une quatrième et dernière « étoile » entre en jeu pour venir compléter l'alignement horizontal des trois précédentes. Durant près de trois quarts d'heure elles resteront immobiles dans cette position.

5. Wezembeek-Oppem

Cette commune résidentielle est située à la limite est du grand Bruxelles. Le témoin se trouve chez lui, quand regardant par la fenêtre, il aperçoit subitement un disque brillant aux contours nets, d'un gris métallisé, qui se déplace selon une trajectoire horizontale plus ou moins orientée SSE-NNO (6). L'objet, dont la taille est légèrement supérieure à la pleine lune, laisse derrière lui une traînée plus claire sur une longueur valant six ou sept fois son diamètre. Aucun bruit n'est perceptible et l'apparition est particulièrement brève.

6. Dampremy

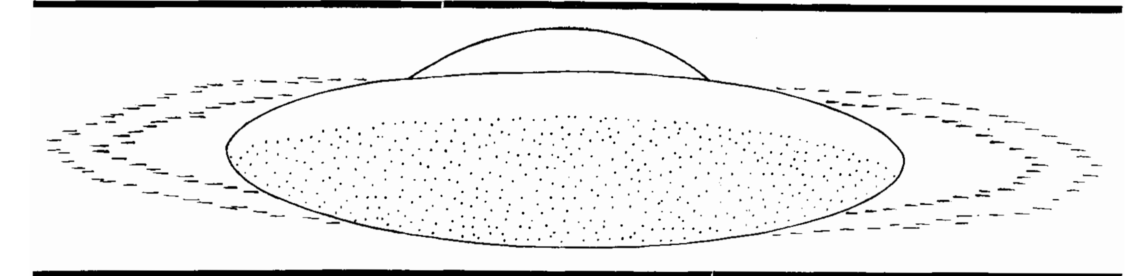
Nous revoici à nouveau au Pays Noir, dans la banlieue ouest de Charleroi, chez les Kirizakis, une famille grecque qui occupe une modeste maison ouvrière à proximité d'une houillère désaffectée. Vers 23 h 00 le jeune Panayoutis (14 ans) sort dans le jardin et aperçoit en direction du sud un objet discoïdal stationnaire dans le ciel (élévation 50°) qui émet un son modulé. L'objet reste immobile moins d'une minute puis il disparaît presque instantanément dans l'axe de l'observation. Le jeune témoin ne peut fournir d'autres précisions, notamment en ce qui concerne les couleurs, les dimensions ou la forme.

7. St-Josse-Ten-Noode

Cinq minutes plus tard nous retrouvons M. Cailliau qui lassé d'observer le ciel durant deux bonnes heures, vient de quitter son balcon pour aller se coucher. Alors qu'il passe par la cuisine de l'appartement, il jette une fois encore un coup d'œil à l'extérieur, et soudain, assiste au passage d'un objet en forme de fuseau, de teinte uniforme gris métallisé, sans balises ou feux de position. Paraissant planer dans le ciel, l'objet de forme triangulaire laisse derrière lui une courte turbulence non persistante que le té-

6. L'orientation de la trajectoire est très approximative car le phénomène se trouvait très bas sur l'horizon et à quelques kilomètres du témoin, dans de telles conditions il est impossible de relever avec précision une orientation convenable.

Croquis de l'objet observé par Alain Hannot.



moin compare à de la vapeur d'eau. La trajectoire rectiligne orientée ONO-ESE semble légèrement descendante. Aucun bruit n'est perçu durant cette brève apparition, l'objet étant rapidement masqué par les maisons voisines.

8. Dampremy

Revenons une fois encore à Dampremy, à environ 500 mètres du lieu de l'observation faite quelques instants plus tôt. Il s'agirait peut-être ici de l'événement le plus intéressant de toute cette soirée. C'est par le truchement de la presse locale que nous avons eu connaissance de ce cas.

Il est environ 23 h 15, M. J. Hannot, policier, regarde la télévision en compagnie de sa femme, son fils Alain est dehors, devant le garage de l'habitation. Soudain son attention est attirée par un étrange son modulé venant du ciel. Intrigué, il observe et remarque assez vite une très grosse étoile stationnaire à environ 60° d'élévation (azimut 272°). Bien que lointaine, cette « étoile » est colorée de bleu-mauve et de jaune clair et entourée d'un halo. Brusquement, en l'espace de cinq ou six secondes, elle amorce une rapide descente et se rapproche du témoin. Survolant les arbres du jardin, elle s'immobilise au-dessus de la pelouse à vingt ou vingt-cinq mètres de l'emplacement initial du jeune observateur. La puissance sonore devient de plus en plus forte, nettement plus forte que celle d'une voiture passant dans la rue toute proche, toutefois ce bruit n'est pas insupportable.

L'objet, qui au début de l'observation n'était qu'une grosse étoile, se présente maintenant comme un engin parfaitement circulaire stationnant à une élévation de 80°. Sous cet angle, c'est principalement la face inférieure qui est visible, celle-ci est d'une couleur bleu-mauve très intense et une luminosité très forte éclaire tout le paysage. Les ombres des arbres et de la haie sont très courtes et se découpent nettement sur le sol. Après une dizaine de secondes l'OVNI tangue légèrement sur place, ce qui permet à Alain Hannot d'entrevoir la partie supérieur de l'engin. Il distingue une coupole légèrement protubérante de teinte mal définie mais apparemment gris souris. Ensuite l'objet se remet en mouvement en s'éloignant lentement, puis de plus en plus vite.

Voyant cela, Alain court chercher ses parents qui n'ont rien entendu et les appelle : « Venez vite, il y a une soucoupe volante dans le jardin ! », en sortant précipitamment son père entend le bruit étrange. Il réagit alors immédiatement et a le réflexe de demander à Alain de prendre un enregistreur portatif tandis qu'il court au dehors. Le bruit est toujours audible mais il ne subsiste plus qu'un faible halo lumineux qui s'évanouit petit à petit. Le micro tendu vers le ciel, Alain parvient encore à capter le son pendant cinq secondes environ.

L'enregistrement

Réalisé avec un appareil peu perfectionné, cet enregistrement est de mauvaise qualité, de plus, dans sa précipitation, Alain a manipulé plusieurs fois les touches de l'appareil et par trois fois le son enregistré a été coupé. Les deux premières parties de l'enregistrement sont à peine audibles, seule la dernière est plus intéressante : le bruit de fond (souffle) de l'appareil est continu, la respiration du témoin est audible de même qu'un échange d'instructions entre son père et lui. Le son de l'objet est assez distinct, toutefois il est difficile d'en donner ici une description

précise et fidèle, on pourrait l'assimiler très approximativement au signal sonore des voitures de la police américaine mais en beaucoup plus rapide et plus harmonieux.
Cette partie de bande de la cassette, enregistrée de façon continue, présente trois séquences distinctes :

1° une modulation suggérant un déplacement lent doublé d'un tournoiement ;
2° une modulation à peine audible et surtout un sifflement inégal ;
3° une modulation comparable à la première séquence mais nettement plus rapide.

Le son cesse, non pas par une impression d'éloignement, mais très rapidement sans arrêt brusque. L'enregistrement se termine sur les paroles de M. Hannot à son fils : « Coupe maintenant, on essaiera s'il revient ».
Nous avons écouté à plusieurs reprises ce document chez les témoins mais n'avons pas eu la possibilité de le faire analyser en laboratoire, son propriétaire ne voulant pas s'en dessaisir.

9. Hal

Les événements de cette soirée se clôtureront en retrouvant M. Pauwels qui, à l'aide de jumelles, continuait à observer les quatre « étoiles » toujours alignées au même endroit. Tandis qu'à Dampremy, Alain Hannot parvenait à enregistrer le son émis par un OVNI, au même instant (23 h 15) la première « étoile » de la rangée se mit lentement en mouvement en direction de l'est, exactement dans le prolongement de la trajectoire initiale et à la même allure. La deuxième suit le même chemin cinq minutes plus tard (23 h 20), puis durant vingt minutes plus rien ne se passe. A 23 h 40 c'est la troisième « étoile » qui s'éloigne et enfin, à 23 h 45, la dernière quitte la scène à son tour. Les derniers feux s'éteignent, le rideau tombe, le spectacle est terminé...

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES

Si les observations de la mi-août peuvent se classer selon une chronologie relativement précise, il est par contre beaucoup moins aisé de tenir le fil conducteur reliant entre eux chaque témoignage. Nous nous trouvons en général en présence de phénomènes assez fugitifs, hormis l'observation de Hal qui dure une heure et demie, les autres n'excèdent pas une minute. Trop peu d'éléments significatifs apparaissent dans la plupart des informations recueillies, et bien des enquêteurs durent quelquefois se demander s'il ne s'agissait pas d'observations pouvant recevoir une explication toute naturelle. C'est ainsi que plusieurs comptes rendus ont été écartés car après vérification il est apparu que les témoins s'étaient en toute bonne foi mépris sur la nature réelle des phénomènes observés. Ce fut notamment le cas pour une observation faite à Ampsin vers 21 h 30 qui ne serait rien de plus que les lueurs mourantes d'un feu d'artifice tiré à Huy pour célébrer la fête de l'Assomption. Une autre observation faite à Waterloo vers 22 h 20 peut s'identifier au passage de Skylab. Vers 22 h 35, à Ixelles, un jeune couple remarqua un phénomène lumineux qui traversa subitement le ciel nocturne et s'éteignit brusquement. La clef de l'énigme : les Perséides. Cette même explication résoud également une observation faite cinq minutes plus tard à Braine-le-Château où des enfants virent une demi-douzaine d'étoiles qui « explosaient » (7). Deux autres témoignages recueillis par le GESAG (8) et qui nous ont été aimablement communiqués par son directeur M. J. Bonabot, pourraient aussi être identifiés. Ce sont deux observations faites à 22 h 30 et 22 h 45 à Zelzate, dans le premier cas il s'agirait une fois de plus des Perséides et dans le deuxième du passage d'un avion à haute altitude. Tout ceci démontre combien la tâche de l'enquêteur est délicate car pour apprécier un cas à sa juste valeur il doit procéder à de nombreuses vérifications.

En examinant les témoignages qui finalement ont été retenus pour la soirée du 15 août, on remarquera que ceux-ci peuvent se diviser en deux groupes : les premiers concernent uniquement des observations de lumières nocturnes, tandis que les derniers témoins de la soirée décrivent des objets beaucoup plus

7. Remarquons que cette explication serait également valable pour l'observation de Lodelinsart si celle-ci n'avait pas été ccompagnée d'un bruit assez puissant.
8. GESAC-SPW : Leopold I laan 141, B-8000 Brugge.

« consistants ». Notons également que les observations accompagnées de bruit se localisent uniquement dans la région carolorégienne (Lodelinsart et Dampremy). Ce sera encore le cas quelques jours plus tard à Mont-sur-Marchienne où un OVNI émettant un bruit assourdissant sera observé le 28 août (9).
Bien des caractéristiques de ces survols bruyants sont communes aux observations faites dans la même région le 21 avril 1974. Constatons à nouveau l'extrême localisation du bruit émis par les différents OVNI. Cette série d'observations (10), plus encore que celle d'avril, soulève le problème de la propagation très limitée du son. Des témoins réellement très proches les uns des autres ne l'entendent qu'au moment où ils franchissent le seuil de leur porte. Il est également connu que bien souvent les animaux réagissent dans bon nombre de cas avant leur maître à l'approche d'un OVNI ; ici, il n'en est rien. Chez les Hannot notamment, il y avait un petit chien qui n'a pas réagi.
Au sujet de cette observation, signalons qu'à l'occasion de la réunion qui s'est tenue à Liège le 27 septembre dernier, Alain Hannot a aimablement accepté de présenter son enregistrement en public. Dans la salle, un de nos membres, docteur en sciences, fut particulièrement intéressé par cette diffusion et à l'issue de la réunion il demanda au témoin l'autorisation de réenregistrer la séquence sur l'appareil portatif qu'il avait emmené avec lui. Le témoin ayant donné son accord, une copie de la bande magnétique originale a immédiatement été enregistrée. Pour l'instant un examen approfondi de cet enregistrement est en cours et d'ici peu nous espérons pouvoir en présenter dans ces colonnes un rapport d'analyse circonstancié.

Michel Abrassart,
Jean-Luc Vertongen.

---

9. Un compte-rendu de cette observation est publié à la suite de cet article.
10. Y inclure également l'observation du 28 août 1974 à Mont-sur-Marchienne.

Un OVNI bruyant à Mont-sur-Marchienne

Cette fois, c'est en plein quartier industriel qu'un OVNI fut observé par Mlle Patricia Riéga, le mardi 28 août 1974 à moins de trois kilomètres de Charleroi, à la limite de Mont-sur-Marchienne et de Marchienne-au-Pont. La maison des Riéga est située au cœur des complexes sidérurgiques formés par Cockerill-Providence et les forges de Thy-le-Château ; ces usines comptent parmi les plus importants producteurs d'acier du pays. De multiples autres industries siègent également dans le voisinage, notamment les Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi (ACEC), représentés par plusieurs divisions, entre autres les divisions électroniques et spatiales. Un réseau ferroviaire extrêmement dense, dessert la région et ses industries. Une voie axiale internationale (Paris-Cologne) passe à moins de 40 m de l'habitation du témoin. La Sambre et le Canal de Charleroi-Bruxelles constituent les voies fluviales de l'agglomération. De très nombreux crassiers abandonnés témoignent du passé houiller de ce coin du « Pays Noir ». Par conséquent, le sous-sol foisonne de galeries d'approche et d'extractions. Un pipeline contenant du gaz de récupération venant des aciéries alimente la Centrale électrique de la « Jambe-de-bois ». Ce pipe-line passe à environ 20 m de l'habitation.

Patricia, assise dans la cour de sa demeure, prenait le frais, cette soirée étant très chaude. Son père regardait la télévision tandis que sa mère travaillait dans la cuisine. Les conditions météorologiques étaient excellentes ; le ciel était dégagé, le vent très faible. A 20 h 55 exactement, l'attention de la jeune fille fut attirée par un bruit assimilable à celui que fait un avion à réaction. De fréquents passages d'avions à basse altitude permettent à Patricia d'être formelle sur ce point. Le bruit dura 1 minute 30 secondes environ. Très rapidement de petits sifflements nets furent distingués. Ces sifflements firent immanquablement penser à un tournoiement, très rapide, dans l'air. Mlle Riéga scruta le ciel en espérant apercevoir ce qui provoquait ce bruit. Vainement d'ailleurs, car elle ne vit que les étoiles. Ce qu'elle entendait ne pouvait plus être un avion, en changeant de tonalité, le bruit s'amplifia de plus en plus

Croquis de l'observation de Mlle Riéga. (Dessin de Pierre Rousseau).



jusqu'à vriller les tympans. Le volume sonore était si intense que la jeune fille pensa rentrer, tellement elle avait peur. Malgré cela, elle continua à fixer le ciel et tout à coup l'objet jaillit comme s'il sortait d'un petit nuage en direction du sud-ouest (236° d'azimut, 30° d'élévation).

Les dimensions sont comparées par le témoin à celles d'un Boeing en vol ou plus précisément à 3 à 4 fois le diamètre lunaire. L'engin est de type discoïdal avec dôme très prononcé (voir dessin). Il a toujours été vu dans la position telle qu'il est représenté sur le croquis. Il se détachait très nettement sur le fond bleu-noir du ciel. Un halo rouge-orange-jaune rayonnait fortement. La teinte de l'engin était celle de l'acier. A certains moments, et sans raison apparente, le halo sembla se dégrader. L'assiette de cet OVNI n'était pas horizontale, mais légèrement inclinée en direction de l'observatrice. La luminosité de l'objet, trop faible pour éclairer le sol, était quand même assez vive pour empêcher de distinguer nettement certains détails ; par exemple : trois taches de couleur mauve qui semblaient être des hublots carrés, sans contours nets et qui pâlissaient par moments. L'engin paraissait animé d'un tournoiement assez rapide dans le sens anti-horlogique suivant une trajectoire approximativement orientée SSE-NNO. Il s'est éloigné en oblique, comme sur un coussin d'air, et pendant toute la durée de l'observation, l'angle d'inclinaison de l'objet est resté le même. Il a disparu alors caché par le toit de la maison (258° d'azimut, élévation constante). Pendant toute l'observation, le bruit modulé a maintenu son extraordinaire puissance sonore. Maintenant, il s'atténuait lentement.

Patricia s'est alors déplacée espérant encore voir l'OVNI. Hélas, de cette cour, le champ de vision est très restreint et elle ne put

poursuivre l'observation. La durée totale de celle-ci n'excéda pas 30 secondes environ. Le témoin s'est ensuite précipité vers la fenêtre de la salle à manger où son père, qui n'avait rien vu ni entendu, regardait la TV. Elle a heurté la vitre avec tellement de force que sa mère, qui se trouvait dans la cuisine, inquiète de la façon dont elle avait frappé, sortit. Patricia criait : « Il y a une soucoupe ! ». La mère du témoin a encore perçu pendant quelques secondes le bruit qui s'estompait mais celui-ci disparut aussitôt. Elle compara ce bruit à celui que fait une toupie actionnée par une vis (genre toupie musicale pour enfants).

Compléments à l'enquête

Mlle Riéga a tellement été choquée que ses parents n'osèrent pas l'interroger le soir même. Durant une demi-heure elle est restée assise dans un fauteuil, toute tremblante. Elle n'a pu dormir de la nuit. Le lendemain, les troubles avaient disparu. Le passage de l'OVNI ne semble pas avoir affecté ni la TV, ni le réseau de distribution électrique sur le territoire de Mont-sur-Marchienne. Ce n'est pas le cas de Marchienne-au-Pont, c'est-à-dire à la verticale de l'engin. Effectivement, une très forte chute de tension a eu lieu à ce moment-là (NB : Marchienne et Mont-sur-Marchienne, alimentés tous deux par Intercom, ne sont pas raccordés aux mêmes lignes de distribution).

Mais revenons quelques temps encore sur l'observation directe. Patricia, bien que cherchant la provenance du son, n'a pas remarqué de nuage dans le ciel, mais lorsque l'OVNI apparut, il sembla sortir d'un petit nuage. Fait étrange en soi, mais maintes fois décrit.

En outre, il semblerait que le bruit perçu par les témoins, bruit très puissant, fut extrêmement localisé. Des personnes distantes de quelques mètres, mais séparés par un mur, une porte, voire une simple vitre, ne l'entendant absolument pas. Par contre, le grand calme des animaux, est à noter. Même les chiens et les oies, animaux possédant une ouïe très sensible ont continué à dormir.

Commentaires

La jeune fille n'a pas été en contact avec une littérature afférant aux OVNI. De plus, la mère de Patricia nous déclara ne jamais pouvoir oublier la physionomie du témoin cette nuit-là. Patricia est tout le contraire d'une jeune fille frivole voulant attirer l'attention. Elle ne prétendait pas de prime abord narrer son aventure, et il fallut beaucoup de persuasion pour savoir ce qui s'était passé. Depuis cette observation, le témoin se documente activement sur le phénomène OVNI. Elle est venue à une conférence donnée par la SOBEPS à Charleroi et a identifié formellement une diapositive projetée ce soir-là, comme étant semblable à ce qu'elle avait vu. Il s'agit de la photo réalisée par George Stock, le 29 juillet 1952 à Passaic (New Jersey) (1).

Patricia s'est fait une opinion depuis son observation : pour elle, l'origine est extraterrestre.

Appréciation

Nous ne doutons pas un seul instant de la véracité des dires des témoins. Un phénomène aérien de type OVNI s'est passé cette nuit-là à Mont-sur-Marchienne. De plus, il semble s'inscrire dans la lignée des différentes observations sévissant sur la région carolorégienne.

Données techniques de l'observation

Date : mardi 28 août 1974 à 20 h 55.

Lieu : Mont-sur-Marchienne, Hainaut ; OSO de Charleroi.
50°24'24" lat N
04°24'37" long E
altitude : 105 m

Objet : soucoupe avec dôme protubérant.

Nombre de témoins : 2

Effets secondaires : néant.

Bruit : puissant sifflement modulé.
IC = 3 IE = 2 (selon Poher).

Michel Abrassart.

1. Voir le dossier photo d'Inforespace n° 21.

Hypothèses et stratégies de recherche

Cet article reflète les idées principales de l'exposé fait à Poitiers, lors de la Journée d'Information Publique du 25 juin, et de l'exposé plus bref présenté à Liège, lors de la Réunion Publique du 27 septembre. Mon but est double. D'une part, je voudrais examiner le problème des OVNI d'une manière assez globale, afin d'en dégager les traits essentiels. D'autre part, je voudrais procéder à un inventaire des différentes « hypothèses explicatives » possibles et comparer les mérites respectifs des « stratégies de recherche » correspondantes. Je pense, en effet, que le problème des OVNI doit être considéré comme un **problème scientifique,** parce qu'il s'agit d'expliquer un ensemble de phénomènes observables, impliquant des effets physiques et physiologiques, observés par de nombreux témoins. Dans ce cas, on doit attaquer ce problème au moyen des méthodes et selon les démarches rationnelles que l'on applique habituellement en science. La rédaction de cet article a été facilité par le fait que M. Michel Bougard m'a fourni une transcription des enregistrements de Poitiers. Je tiens à l'en remercier.

LE PROBLEME DES OVNI

La définition du problème est contenue déjà dans le terme même d'OVNI, qui est la traduction du terme anglais UFO, créé par Edward Ruppelt en 1952. D'après la grande majorité des observations, il semble en effet que les OVNI soient des OBJETS VOLANTS, c'est-à-dire des engins matériels, relevant d'une certaine technologie. Mais ce sont des « objets » qui restent NON IDENTIFIES, malgré tous les efforts déployés. On peut supposer alors que ces OVNI sont la manifestation d'une technologie extraterrestre, que nous n'arrivons pas à « saisir » parce qu'elle dépasse tous nos moyens, ou bien qu'il s'agit d'un phénomène inconnu, n'ayant rien à voir avec la possibilité éventuelle d'une vie intelligente sur d'autres planètes de notre univers, ou simplement d'un épiphénomène, sans fondement objectif.

Bien que nous ne savons rien quant à la nature et l'origine des OVNI, nous pouvons affirmer au moins qu'il n'est plus possible, actuellement, de douter de la **réalité du phénomène,** en tant que tel. Nous appelons « phénomène », tout ce dont on peut prendre conscience, que ce soit directement, par nos sens, ou indirectement, par des moyens plus objectifs. On sait que les témoins d'OVNI font état d'effets lumineux, acoustiques, olfactifs, thermiques, électriques et mécaniques. On sait que leurs observations sont souvent corroborées par des traces laissées au sol, par des réactions d'animaux, des photos et des films, des effets électromagnétiques sur des circuits électriques, des observations radar, etc... Le témoin peut aussi subir des effets physiologiques et en particulier, une forte irritation des yeux ou des brûlures de la peau, comme s'il avait été exposé à une radiation ultraviolette intense.

Il y a des milliers et même des dizaines de milliers de témoins, indépendants et dignes de foi, répartis sur toute la surface du globe, qui ont été interrogés et réinterrogés sur ce qu'ils ont observé. La statistique de Claude Poher, portant sur 825 cas d'observations d'OVNI mettait en évidence la qualité des témoins et des conditions d'observation pour une fraction importante de ces cas. Pratiquement 30 % des témoins avaient une profession méritant la confiance (médecins, prêtres, ingénieurs, astronomes amateurs, commandants de navire, pilotes, chercheurs, professeurs, météorologues, astronomes professionnels). 25 % des observations étaient faites à moins de 150 m et il y avait au moins deux témoins dans 70 % des cas.

Quant à l'interprétation du phénomène, il est très significatif que les premières enquêtes militaires, pendant la seconde guerre mondiale et peu de temps après celle-ci, cherchaient à déterminer s'il ne pouvait pas s'agir d'une « arme secrète ». La première impression (qui est souvent la bonne) correspondait donc à celle que feraient des **objets matériels,** ou des engins, ayant des caractéristiques tout à fait inhabituelles. C'était l'époque du développement secret des armes nucléaires et des fusées, tandis que la guerre « chaude » devenait une guerre « froide ». Mais au fur et à mesure que les informations sur les OVNI s'accumulaient, fournissant une image de plus en plus détaillée du phénomène, il devenait évident qu'aucune nation terrestre ne serait capable de construire des

engins ayant de telles performances. Ceux-ci peuvent en effet évoluer avec une maniabilité inouie et se mouvoir avec des vitesses et des accélérations variables sur une échelle extrêmement large. Ils peuvent atterrir et décoller verticalement, stationner dans l'air, partir très brusquement et tourner à angle droit, sans ralentissement intermédiaire. Ils révèlent d'ailleurs une structure très différente de celle de nos avions et de nos hélicoptères quand ils sont vus d'assez près, bien que leur forme soit assez variable. Elle peut être sphéroïdale, discoïdale ou cylindrique et semble donc présenter toujours un axe de symétrie. On peut y remarquer des « hublots » et des « dômes transparents », des « portes » qu'on ne distingue plus de la surface générale quand elles sont refermées, des « supports rétractiles » et d'autres détails structurels. Leur surface présente généralement un éclat métallique, quand elle est vue à la lumière du jour, tandis qu'on aperçoit une luminescence plus ou moins forte de l'air ambiant pendant la nuit. La surface des OVNI réfléchit d'ailleurs non seulement les ondes radar, mais provoque aussi le ricochement des balles, comme si elle était métallique et très résistante. D'autre part, on constate que les OVNI effectuent parfois des mouvements de types particuliers, comme le mouvement de « chute d'une feuille morte ». Ceci semble devoir être lié à un mécanisme de propulsion spécifique.

On devait évidemment vérifer d'abord si les OVNI ne correspondaient pas tout simplement à des objets usuels, donnant lieu à une erreur de perception ou d'interprétation quand ils sont vus dans certaines circonstances. Ce problème a été abordé systématiquement par les services de l'U.S. Air Force. Bien que cette démarche émanait en général d'un parti pris évident, elle a conduit au moins en 1952, sous la direction du capitaine Ruppelt, à une enquête relativement objective. Celui-ci soumettait, en janvier 1953, un rapport à la Commission Robertson contenant les conclusions suivantes sur ses tentatives d'identification :

Avions : identification certaine 1 %, probable 7,8 %, possible 3 %.

Ballons : identification certaine 1,6 %, probable 5 %, possible 11,9 %.

Objets astronomiques : identification certaine 2,8 %, probable 4 %, possible 7,4 %.

Effets optiques : 4,2 %, fraudes : 1,7 %, données insuffisantes : 22,7 %.

« Non identifiés » avec des rapports détaillés et fiables : 26,9 %.

Ces résultats étaient basés sur l'analyse de 1 593 cas, retenus parmi les 4 400 rapports reçus par l'ATIC depuis 1947. On ne précise pas le critère de sélection, mais le contexte général indique qu'on retenait les cas pour lesquels une enquête était relativement facile, sans exclure les cas où une identification semblait a priori assez probable. Ruppelt notait par ailleurs que l'USAF recevait seulement une notification pour environ 10 % des observations faites aux E.-U. Il est évident que de vrais OVNI (non identifiables) apparaissent dans un nombre de cas assez important. Ceux-ci comprenaient d'ailleurs 8 % d'observations qui étaient simultanément des observations radar et des observations visuelles directes. Il n'est donc pas facile de réfuter le caractère « sérieux » des observations alléguées. Ruppelt commente lui-même un de ces cas à la fin de son livre (The Report on Unidentified Flying Objects) : « Quand un radar au sol détecte une cible non identifiée tandis qu'un observateur au sol voit une lumière au même endroit et quand un chasseur à réaction, envoyé en toute hâte pour intercepter l'OVNI, le retrouve sur son radar et voit aussi la lumière avant qu'elle ne s'échappe, alors il n'y a pas de réponse simple ! »

Nous conclurons donc que le phénomène est réel et qu'il semble correspondre à des objets matériels, mais qu'il est impossible que ceux-ci puissent être le produit d'une technologie terrestre. Le comportement des OVNI est pourtant manifestement de nature intelligente. Les OVNI s'approchent de certaines installations et suivent parfois pendant un certain temps des voitures, des avions, des ballons et des fusées, comme s'ils voulaient en investiguer les caractéristiques. Quand ils sont pris en chasse par des avions à réaction, ils s'échappent toujours avec la

plus grande aisance. Puisque nous admettons aujourd'hui que l'éclosion d'une vie intelligente sur d'autres planètes de notre univers est tout à fait plausible, on est évidemment tenté d'interpréter le phénomène OVNI comme étant le produit d'une **technologie extraterrestre.**

L'hypothèse selon laquelle les OVNI seraient construits et guidés ou pilotés par des êtres intelligents, venant d'autres planètes, est assez solidement renforcée par des centaines de rapports qui font état d'êtres **humanoïdes,** observés au voisinage d'OVNI ayant atterri. Les témoins qui ont surpris ces humanoïdes affirment assez souvent que ceux-ci semblaient être occupés par des travaux effectués à l'OVNI ou par la collecte d'échantillons minéraux ou végétaux. Les humanoïdes réintègrent généralement l'OVNI en toute hâte et décollent rapidement. Il arrive aussi assez fréquemment que ces étranges « visiteurs » tiennent les témoins à l'écart, en les paralysant au moyen d'une « radiation » émanant d'un « petit tube » ou d'une « petite boîte ». Cette utilisation d'armes inoffensives souligne encore une fois l'aspect technologique. Les humanoïdes se distinguent eux-mêmes de l'homme normal par différents indices : la taille, la forme de la tête, les traits de la figure, les vêtements, le port éventuel d'un casque ou d'une aide respiratoire, etc. D'une manière générale, on peut dire que tout se passe comme si les humanoïdes avaient reçu l'instruction d'éviter tout contact, bien qu'il soit impossible de cacher entièrement la présence de ces visiteurs. Dans quelques cas, les humanoïdes se sont adressés cependant au témoin en prononçant des paroles dans la langue de celui-ci. Dans d'autres cas on les a entendu échanger des sons incompréhensibles.

Quelques « contactés » prétendent avoir reçu un message. Cet aspect du phénomène est assez déconcertant, parce que les messages sont ou bien tellement triviaux que n'importe qui pourrait les inventer, ou bien tellement farfelus qu'ils semblent plutôt être produits par une imagination maladive. Il est d'ailleurs évident que la plus grande prudence s'impose à cet égard, puisque les fraudes sont faciles dans ce domaine. Pourtant, on n'est pas nécessairement en droit de mettre en doute l'ensemble de ces « contacts » allégués. Il n'est même pas nécessaire de les considérer comme étant incompatibles avec l'hypothèse extraterrestre qui se dégage de la très grande majorité des observations d'OVNI.

Il suffirait en effet d'admettre qu'il s'agit d'un « test psychologique », ayant pour objet de déterminer la crédulité des hommes ou le degré de maturité de notre civilisation, en observant les réactions de quelques sujets choisis au hasard. Cette interprétation cadre assez bien d'ailleurs avec les rapports (en fait, peu nombreux) qui font état d'un « examen biologique » approfondi de témoins, pris à bord d'un OVNI.

Malgré tous les arguments que l'on peut avancer en faveur de l'hypothèse extraterrestre, on aboutit seulement à mettre en évidence un certain nombre d'indices convergents, sans pouvoir fournir une preuve absolue. L'hypothèse extraterrestre soulève en fait des **objections,** dont on ne doit pas minimiser l'importance.

Nous mettons à part les motivations non rationnelles, basées sur le fait que l'existence d'une puissance étrangère, technologiquement très supérieure à tout ce qui existe sur la terre, peut susciter un sentiment d'inquiétude, d'insécurité ou de peur. Dans ce cas, il peut arriver qu'on préfère refouler consciemment ou inconsciemment tout concept de ce genre. Cet aspect du problème est peut-être plus important qu'on ne l'admet généralement. Notons cependant que le phénomène OVNI n'a pas révélé jusqu'à présent des signes d'une agressivité réelle et que, même si cela était le cas, il vaudrait mieux ne pas suivre la tactique de l'autruche.

L'argument fondamental contre l'hypothèse extraterrestre est en fait d'ordre théorique. Puisqu'il est actuellement très improbable qu'un vie intelligente, hautement évoluée, puisse exister sur une des planètes de notre système solaire, il faudrait admettre que ces êtres seraient capables de franchir l'espace interstellaire. Certains scientifiques considèrent ceci comme étant très improbable ou même impossible, à cause de la « limitation des vitesses » imposée par la théorie de la relativité ou à cause des énergies énormes

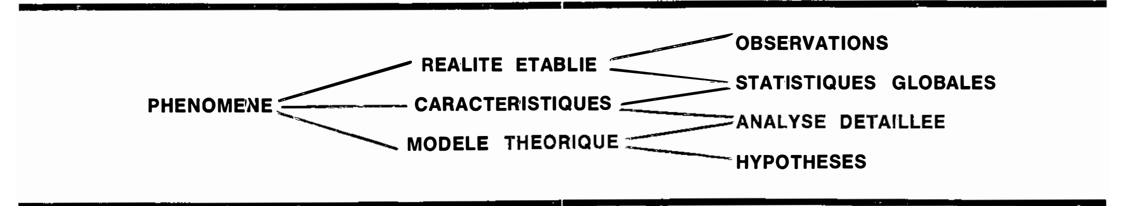
qui seraient requises. Mais ces arguments ne sont pas décisifs, parce qu'on peut imaginer des échappatoires. L'argument basé sur l'énergie ne vaut que si l'on suppose que l'on doit emporter toute l'énergie nécessaire (fusée avec éjection de matière ou de radiation) alors qu'on pourrait éventuellement se servir aussi de la matière et de la radiation remplissant l'espace interstellaire à faible densité. La fréquence assez élevée des observations d'OVNI pourrait s'expliquer par l'utilisation de « bases » installées sur des planètes de notre système solaire, implantées au fond des mers de notre globe, ou simplement situées sur une orbite spatiale. L'obstacle de la durée des voyages peut être vaincu d'ailleurs par des techniques d'hibernation ou par les effets relativistes (si la vitesse du voyageur atteint 98 % de la vitesse de la lumière, le temps se contracte pour lui d'un facteur 2/10). Le problème des accélérations brutales que l'on observe parfois constitue une objection plus sérieuse, puisque ceux-ci exigent des forces de propulsion d'une intensité inouïe et une résistance inimaginable des matériaux et des occupants de l'OVNI. D'une manière plus générale, on pourrait dire qu'il est quand même hautement étrange que le phénomène OVNI présente toute une série d'aspects apparemment d'ordre technologique, sans que nous puissions rendre compte de ces aspects au moyen de notre science actuelle. On se serait attendu à ce qu'il y ait au moins certains aspects que nous puissions comprendre. Or, pour l'instant, nous n'y comprenons rien du tout.

Cela conduit d'ailleurs certains à penser que le phénomène n'est pas d'ordre technologique, il en aurait seulement l'apparence. Ils suggèrent que le phénomène OVNI devrait être considéré plutôt comme un cas particulier des phénomènes « paranormaux », dont on trouve des échos divers tout au long de l'histoire de l'humanité. Cette hypothèse est appuyée par un certain nombre de rapports d'observation tellement étranges, qu'ils semblent appartenir au domaine de la magie. Mais il faut nous méfier de nos sens, qui peuvent nous tromper parce qu'ils ont toujours une certaine limite de résolution, et tenir compte du fait qu'une technologie largement supérieure à la nôtre doit nécessairement nous apparaître comme de la magie. Notons aussi qu'il n'existe pas d'unanimité quant à l'existence des phénomènes paranormaux, tant s'en faut, et que les observations d'OVNI qui suggèrent une interprétation de ce genre sont quand même relativement rares. Il est vrai que certains auteurs ont cependant retenus surtout les rapports d'observation qui pourraient étayer la thèse d'un phénomène paranormal.

Ce « filtrage » est très dangereux, non seulement parce qu'il déforme notre perception du phénomène, mais aussi parce que nous pouvons seulement nous fier aux caractéristiques générales, apparaissant fréquemment, puisque chacune des observations individuelles possède seulement une crédibilité limitée. Reconnaissons aussi que l'explication paranormale du phènomène OVNI ressemble plutôt à une solution de facilité : « si c'est ainsi, il ne faut plus se casser la tête ». En fait, ce n'est pas une explication, puisqu'on réduit simplement le phénomène OVNI à quelque chose que l'on ne comprend pas non plus. L'avantage financier que certains auteurs retirent de leurs écrits purement spéculatifs, versant dans l'occulte, doit nous rendre encore plus prudents vis-à-vis de cette thèse.

Au lieu de défendre l'un ou l'autre point de vue, comme si nous pouvions déjà discerner la vérité, il vaut mieux reconnaître que personne ne connaît cette vérité et qu'on doit encore la rechercher. Les objections basées sur notre science actuelle ne sont pas décisives, puisque le savoir acquis est limité. D'autre part il serait assez déplacé de perdre déjà courage dans la recherche d'une explication rationnelle, avant qu'on ait vraiment commencé à explorer cette voie avec des moyens appropriés. Même des aspects qui semblent appartenir au domaine parapsychologique pourraient finalement trouver une explication technologique. Citons par exemple le cas des témoins qui affirment qu'ils avaient l'impression de recevoir un message par « télépathie » ou qu'ils « entendaient » des paroles ou des sons se formant dans leur tête. Ne pourrait-il pas s'agir d'une transmission par des ondes (non acoustiques)

Tableau I



agissant directement sur les centres nerveux du cerveau ? Personne ne le sait. La question reste donc ouverte, avec différentes solutions possibles.

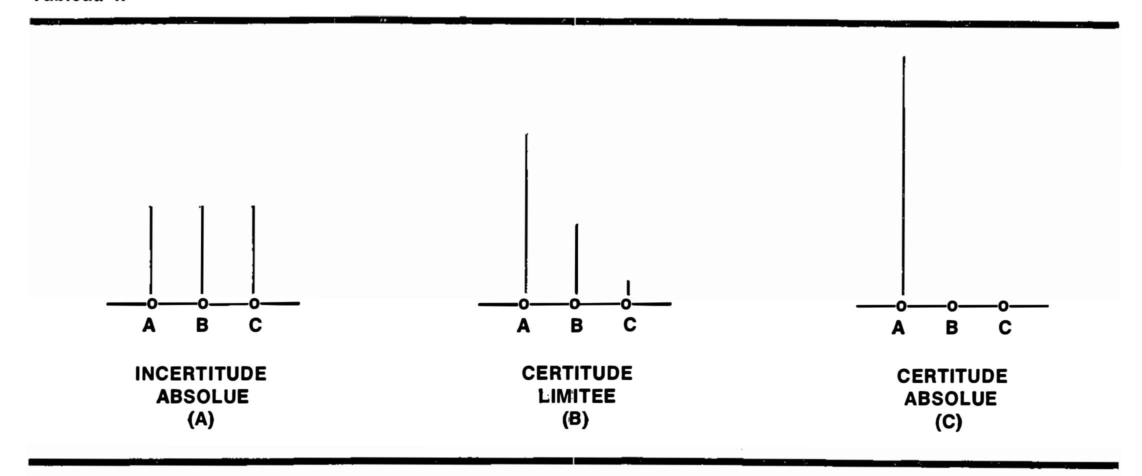
LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE

Nous devons partir seulement des faits, en essayant de saisir le « phénomène » d'après des méthodes scientifiques éprouvées. Ceci implique trois étapes (tableau I). Il faut établir d'abord la **réalité** du phénomène en accumulant soigneusement et systématiquement un assez grand nombre de données d'observation. Quand c'est possible, on essaye évidemment de soumettre le phénomène à l'expérimentation, afin d'isoler l'influence de certains facteurs. Le phénomène OVNI échappe sans doute à l'expérimentation, mais il n'est pas nécessairement moins réel pour cela. Il importe cependant de considérer la structure globale qui se dégage de l'ensemble des faits observés. Chaque observation isolée est entachée, en effet. d'une certaine marge d'erreur possible, comme c'est aussi le cas pour des mesures scientifiques. Pour réduire cette marge d'erreur, il faut considérer un ensemble d'observations indépendantes. Une analyse statistique globale ne renforcera pas seulement notre confiance dans la réalité du phénomène — à cause de sa cohérence interne — mais elle révèlera aussi **les caractéristiques** du phénomène. On aboutit, en quelque sorte, à des « lois phénoménologiques » qui nous disent « comment » cela se passe, sans nous dire « pourquoi ». Pour arriver à répondre à cette dernière question, il faut aller au delà des constatations. Il faut trouver un **modèle théorique,** une idée ou un ensemble d'idées, permettant de rendre compte de tous les aspects du phénomène. On peut y parvenir par voie inductive ou déductive. La méthode inductive part de l'analyse détaillée de certains aspects du phénomène et profite du fait que ceux-ci peuvent suggérer les idées adéquates. La méthode déductive postule au départ certaines hypothèses, relativement plausibles, afin d'en déduire par les règles rigoureuses de la logique toutes les conséquences possibles, qu'on peut comparer aux faits observés. Certaines hypothèses sont alors rejetées, tandis que d'autres se révèlent être compatibles avec tout ce qu'on sait. Les deux méthodes sont en réalité complémentaires et sont souvent utilisées conjointement.

Supposons maintenant que l'on ait pu établir un inventaire des différentes hypothèses possibles, de telle manière que l'une d'entre elles doit être la bonne. Au départ, nous avons une incertitude totale ou une **certitude nulle.** Cela veut dire que chacune des hypothèses a pour nous la même probabilité d'être la bonne (tableau II. situation A). Au fur et à mesure que nous progressons dans l'analyse du problème, nous arrivons à modifier cette distribution de probabilité. Les différentes hypothèses ont maintenant des probabilités différentes (situation B). C'est le cas usuel, qui correspond à une **certitude limitée.** Enfin, nous pouvons parfois pousser l'analyse tellement loin que l'on aboutit à une **certitude absolue.** Cela veut dire qu'on est arrivé à isoler l'hypothèse correcte. Autrement dit, toutes les hypothèses ont une probabilité nulle d'être la bonne, à l'exception d'une seule, celle qui correspond effectivement à la vérité (situation C).

Nous savons que la certitude totale devrait être possible, en principe, mais nous ne pouvons pas toujours l'atteindre avec les moyens dont nous disposons. Alors, il arrive assez souvent qu'on décide de faire comme si l'on disposait d'une certitude absolue,

Tableau II



parce que l'action de la vie concrète exige une prise de position. Le juge, l'homme d'affaires, le croyant et l'incroyant, font tous des choix de ce genre. Cette option pour une des hypothèses possibles, qui remplace une certitude limitée par une certitude absolue (passage de B à C) définit ce que j'appelle « croire ». Quand on me demande si je **crois** que les OVNI sont d'origine extraterrestre, je dois dire que je n'y crois pas, parce que je ne suis pas obligé de faire un choix dans ce sens. Je peux seulement dire que c'est l'hypothèse la plus vraisemblable, d'après mes connaissances actuelles.

Pour progresser dans l'analyse du problème des OVNI, je suis cependant obligé de choisir une hypothèse de travail. Cela ne m'empêche pas du tout de considérer cette hypothèse comme ayant seulement une certaine probabilité d'être la bonne. Il suffirait en effet d'arriver à montrer qu'elle est incompatible avec les données du problème, pour réaliser déjà un progrès. Il est bien connu que la méthode de démonstration par l'absurde est d'un usage courant en mathématique. Le choix d'une hypothèse de travail particulière parmi l'ensemble des hypothèses possibles correspond évidemment au choix d'une **stratégie de recherche** et cela n'implique pas nécessairement qu'on « croit » à cette hypothèse. Au contraire, il vaut mieux maintenir lucidement le concept d'une certitude limitée, tant que la preuve finale n'a pas pu être apportée.

LA RESPONSABILITE DE L'USAF ET DE LA CIA

On sait que l'U.S. Air Force, qui était officiellement chargée des enquêtes sur le phénomène OVNI aux Etats-Unis, a joué un rôle ambigu. Elle donnait l'impression d'étudier le problème sérieusement, alors que des scientifiques, tels que Allen Hynek et James McDonald, qui ont pu étudier ses dossiers et ses méthodes de travail de très près, n'hésitent pas à affirmer que l'USAF a effectué ce travail avec une **incompétence** lamentable. Ils ont rendu publics des arguments convaincants à l'appui de cette thèse. Il faut alors se demander si cette incompétence n'était pas voulue, car il est difficile d'admettre qu'un organisme aussi puissant que l'USAF ne puisse pas trouver les hommes et les fonds nécessaires pour un travail d'investigation d'un niveau scientifiquement défendable.

Comme exemple des prises de position de l'USAF, je citerai un article paru en avril 1966 dans « Time Magazine ». On y rappelait que « l'USAF a pris connaissance, dans le cadre du Project Blue Book, de 10 147 cas d'OVNI, depuis que les soucoupes volantes sont entrées dans la mythologie américaine ». On indiquait ensuite la conclusion officielle : « Il y eut 646 cas éludant une explication technique, à cause de renseignements observationnels inadéquats ». Ceci était dit à l'occasion d'une observation rapportée par un fermier et par un policier, ap-

pelé sur place. On disait qu'il s'agissait en réalité du phénomène que les scientifiques appellent « ignis fatuus » (gaz des marais). D'après Allen Hynek, on sait qu'on avait seulement mentionné cette possibilité comme une des hypothèses à investiger.

On a souvent parlé d'une « conspiration ». Ce terme me semble inadéquat, parce qu'il dénote une intention malveillante. Mais le concept d'une « négligence accidentelle » est également à rejeter. L'USAF aurait évidemment pu admettre qu'il y avait effectivement un problème, dont nous ne connaissons pas la solution. Mais les règles qui régissent l'action militaire ne sont pas nécessairement celles de l'honnêteté scientifique, chacun le sait. Il est évident que l'USAF devait être très embarassée devant l'ampleur du phénomène OVNI, puisqu'elle n'arrivait pas à identifier ces « objets volants » que beaucoup de témoins signalaient au-dessus du territoire national, alors que l'USAF était responsable de la sécurité de l'espace aérien des USA et que la nation mettait à leur disposition des budgets d'une ampleur extraordinaire. Dans ce contexte, il est compréhensible que les militaires préféraient la tactique familière du camouflage, plutôt que de reconnaître leur propre incompétence.

La Commission Robertson, qui comprenait plusieurs membres de la CIA, disait explicitement dans son rapport (rendu public beaucoup plus tard) que l'on doit éviter « le développement d'une psychologie nationale morbide, dans laquelle une propagande habile et hostile pourrait induire une méfiance nuisible vis-à-vis de l'autorité constituée ». Pourquoi ? C'est évident, si cette autorité doit admettre qu'elle ne sait pas déterminer la nature et l'origine des OVNI qui apparaissent sur les écrans radar (et qui pourraient éventuellement provoquer une méprise catastrophique, puisqu'on possède des systèmes d'alerte et de riposte avec des armes nucléaires, toujours prêtes à intervenir). Il est vrai que les avis étaient sans doute partagés dans les sphères supérieures de l'armée, mais il devait y avoir des personnes bien informées, aux positions clefs, ayant soigneusement pesé le pour et le contre d'une reconnaissance officielle des faits. D'après le major Donald Keyhoe, qui a beaucoup de relations dans le monde militaire et politique des USA, ce serait la CIA qui « tire les ficelles ». Il a d'ailleurs toujours défendu la thèse d'une suppression délibérée des informations en matière d'OVNI de la part des autorités officielles des E.U. Dans son dernier livre (Aliens from Space) il défend encore une fois vigoureusement ce point de vue, en fournissant une série d'arguments documentés.

Malgré toutes les incertitudes — inévitables dans ce domaine — nous pouvons conclure au moins qu'il est très probable que l'USAF et la CIA ont caché les faits réels derrière un « rideau de fumée ». Etant donné l'enjeu énorme de l'acquisition d'un savoir technologique d'un type nouveau (même si l'hypothèse extraterrestre n'a que peu de chances d'être la bonne) on peut même admettre que l'on cherchait en réalité à percer le mystère des OVNI dans le plus grand secret.

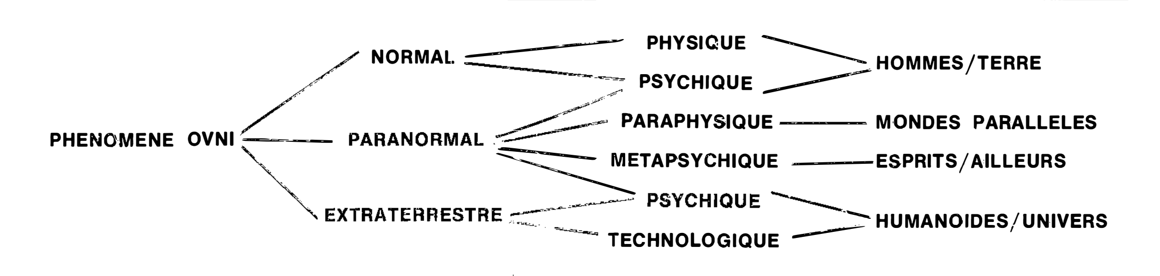
Les recherches militaires couvrent en effet des domaines très variés et mettent en œuvre des budgets d'une importance considérable (le Département de la Défense distribuait en 1970 la moitié des budgets alloués par le gouvernement américain à la recherche scientifique, d'après le livre de Robin Clarke : la course à la mort). Dans ces conditions, il serait pratiquement impensable qu'on n'essaye pas de « mettre la main » sur la technologie des OVNI, qui est hypothétique, mais qui recèle des potentialités extraordinaires. Ces recherches se feraient alors, comme d'habitude, dans le plus grand secret.

Cette attitude serait sans doute assez compréhensible et même défendable, si elle n'avait pas conduit à devoir ridiculiser de nombreux témoins et à induire non seulement l'opinion publique mais aussi le monde scientifique en erreur. Néanmoins, nous pouvons tirer une conclusion positive : l'hypothèse d'une explication naturelle du phénomène OVNI s'est révélée intenable.

CHOIX D'UNE HYPOTHESE DE TRAVAIL

Les hypothèses possibles, pouvant être envisagées pour rendre compte du phénomène OVNI, se ramènent essentiellement à trois types (tableau III). Il faut examiner d'abord l'hypothèse d'un phénomène **normal**, dont

Tableau III



la source est à chercher à l'intérieur du cadre de vie des hommes sur la terre. Il pourraît s'agir alors d'objets physiques réels (avions, ballons, oiseaux, etc...) ou de phénomènes particuliers (ondes lumineuses ou ondes radar réfléchies par une couche d'inversion thermique) que le témoin n'arrive pas à interpréter correctement, à moins qu'il s'agisse de fraudes. Nous venons de montrer que cette hypothèse est actuellement intenable. Une variante de cette hypothèse postule la possibilité d'une hallucinaion, c'est-à-dire d'un effet psychique. Mais il est évident qu'on ne connaît pas de phénomène de ce genre, atteignant l'ampleur et la cohérence interne du phénomène OVNI.

Une autre hypothèse correspond à celle d'un phénomène **paranormal,** analogue aux phénomènes de télépathie, de télékinèse, etc... Je ne prends pas position quant à la réalité de ces phénomènes, mais il est évident que, même si l'on admet leur existence, on est certainement incapable de les expliquer. On rencontre cependant couramment certaines propositions d'interprétation de ces phénomènes, qui les relient à des origines différentes. L'hypothèse qui est (apparemment) la moins extravagante postule des « pouvoirs secrets » de l'homme, ce qui nous ramène au niveau du « psychique » en ajoutant cependant à celui-ci des dimensions inexplorées (purement hypothétiques). Cette version des faits peut s'étendre aussi aux humanoïdes, que certains auteurs n'hésitent pas à doter du pouvoir de provoquer des « matérialisations » sur la terre, sans devoir quitter leur planète natale. Bien que cette hypothèse soit concevable comme telle, elle est certainement peu convaincante. D'autres auteurs reprennent des thèmes de science fiction, en imaginant des « mondes parallèles » ou si l'on préfère, un élargissement de notre espace-temps usuel, par l'adjonction d'une ou de plusieurs dimensions additionnelles. Cela permettrait alors de supposer que tout se passe sans violation des lois de la nature, en faisant intervenir une portion de la nature qui nous est inaccessible. Cette solution « paraphysique » ressemble, à mon avis, plutôt à de la pseudo-physique.

Une troisième tentative d'interprétation des phénomènes paranormaux se rattache à une tradition qui s'est maintenue tout au long de l'histoire de l'humanité et selon laquelle ces phénomènes correspondraient à la manifestation d'un principe spirituel qui transcende l'ordre matériel. Ils seraient donc de nature « méta-psychique ». Autrement dit, les phénomènes paranormaux seraient dus à des « esprits » tels que les anges et les diables. Si les autres tentatives d'explication me semblent être uniquement de nature verbale, je dois reconnaître qu'on débouche sur une certaine logique, cohérente avec toute une structure doctrinale, quand on suppose que le diable existe et qu'il agit de manière cachée à l'intérieur de notre domaine humain. Le trait d'union entre des phénomènes aussi divers que la clairvoyance, les manifestations de fantômes et d'esprits frappeurs (poltergeist) et les bonnes ou méchantes fées — ainsi que les OVNI — serait alors tout simplement le désir « diabolique » de **tromper les gens** et de créer la confusion. Je ne défends pas cette théorie et je considère qu'elle serait difficile à prouver. J'admets cependant qu'elle n'est pas déraisonnable.

L'hypothèse qui me semble encore toujours la plus probable et que je considère au moins comme l'hypothèse de travail la plus

rationnelle est celle de l'origine extraterrestre. Au lieu de sombrer dans des spéculations incontrôlables, on peut partir d'une base sûre, celle des lois physiques connues. En effet, si les OVNI sont des engins, construits et pilotés par des êtres intelligents venant d'une planète quelconque de notre univers, il faut nécessairement qu'ils obéissent au moins aux lois physiques que nous connaissons, même s'ils mettent également en œuvre d'autres lois et des principes technologiques très différents de ceux qui nous sont familiers. Ils pourraient utiliser par exemple des sources d'énergie inconnues, mais si les OVNI ont une masse semblable à celle d'un corps usuel de même taille, ils doivent nécessairement obéir aux lois de la mécanique classique et de la mécanique relativiste dans le domaine des vitesses où ces théories sont vérifiées. Les phénomènes lumineux et électromagnétiques dont ils sont la source doivent obéir par ailleurs aux lois de l'électromagnétisme classique et quantique. Nous savons cependant que la connaissance de ces lois n'implique pas nécessairement la connaissance de tous les phénomènes possibles, liés à ces lois, comme l'a démontré par exemple le développement récent de la physique des lasers ou de la physique de la supraconductivité.

Pour illustrer ce point de vue, je citerai l'exemple de la recherche d'un **principe de propulsion** pouvant rendre compte des phénomènes observés en matière d'OVNI. On sait que tous les véhicules terrestres se déplacent en utilisant le principe de l'action et de la réaction (qui est équivalent au principe de la conservation de l'impulsion). On peut dire, en particulier, qu'un avion, un bateau ou un homme qui nage se déplace, parce qu'il met en mouvement une certaine portion du fluide ambiant. qu'il s'agisse d'air ou d'eau. Puisque les OVNI n'ont pas d'hélices et puisqu'ils ne semblent pas non plus éjecter de gaz comme les fusées, il faudrait admettre qu'ils arrivent à déplacer l'air ambiant d'une autre manière, qui ne nous est pas familière. En fait, il suffit d'admettre qu'un OVNI crée une ionisation assez intense de l'air ambiant (provoquant la luminescence observée) et que les particules chargées ainsi créées sont mises en mouvement par un champ électromagnétique adéquat. Puisque les particules chargées entrainent avec elles les particules neutres de l'air ambiant, on arriverait ainsi à déplacer une certaine portion de cet air et à produire par conséquent une force de réaction, permettant de propulser l'engin. Le problème consiste alors dans la découverte des mécanismes détaillés nécessaires pour réaliser cette méthode de propulsion. C'est une question très concrète, qu'on peut attaquer de différentes manières et pour laquelle il existe déjà quelques fragments de réponse.

Un autre problème, tout aussi concret, est celui des **faisceaux lumineux tronqués,** qu'on peut essayer d'interpréter en terme de faisceaux de particules ionisantes de type donné et d'énergie variable, afin de rendre compte des modifications de longueur de ces faisceaux observés dans plusieurs cas. On peut mentionner aussi les **« cheveux d'ange »,** qu'on recueille parfois après le passage d'un OVNI. Puisqu'ils se subliment au contact de la peau, on peut supposer qu'ils sont constitués tout simplement de molécules d'eau, assemblés dans une structure instable. Puisque l'eau est fortement polarisable, on sait que de fines gouttelettes d'eau formeront des dipoles électriques sous l'action d'un champ électrique assez intense et qu'ils peuvent donc s'assembler dans un enchaînement linéaire, à cause de leurs interactions mutuelles. Il faut alors montrer qu'un enchaînement de ce genre peut encore subsister, quand le champ électrique est coupé. Ce problème peut effectivement être mis en équation, d'après les principes de la physique actuelle. Un problème dont je me préoccupe également est celui des **effets électromagnétiques,** en admettant que le courant électrique qui circule normalement dans un conducteur soumis à une différence de potentiel, peut être interrompu par l'action d'un champ électromagnétique additionnel, de telle manière que la situation redevient normale dès que ce champ est enlevé.

Ces exemples montrent à suffisance que l'hypothèse d'une origine extraterrestre des OVNI fournit une stratégie de recherche réaliste. Cela peut conduire d'ailleurs à des conclusions intéressantes et utiles, quelle que

soit la solution finale du problème des OVNI Je ne sais pas si les projets esquissés aboutiront un jour à un résultat tangible, mais je crois que cela vaut la peine d'essayer. Je serais heureux si je pouvais stimuler l'intérêt de l'un ou l'autre scientifique, capable de s'attaquer au problème des OVNI, selon son domaine de compétence. Mais j'espère du moins que j'ai pu faire comprendre l'esprit de la méthode scientifique à l'occasion de ce problème des OVNI, parce que cet esprit est devenu une composante essentielle de notre culture actuelle.

Le problème des OVNI présente d'ailleurs la même structure que les problèmes que les scientifiques rencontrent souvent. Il implique un étonnement devant des faits insolites et la recherche d'une compréhension de ces faits.

Einstein exprimait cela de la manière suivante (notes autobiographiques) : « L'émerveillement semble se produire quand une expérience entre en conflit avec un monde de concepts qui est déjà suffisamment fixé en nous. Quand ce conflit est ressenti assez durement et assez intensivement, il réagit d'une manière décisive sur notre monde des idées. Le développement de ce monde des idées est dans un certain sens une suite continuelle hors du Miracle ».

Auguste Meessen.
Professeur à l'UCL.

Un petit cadeau original

N'oubliez pas que les fêtes de fin d'année sont là et qu'un cadeau original est toujours le bienvenu : à vos amis, relations ou parents OFFREZ DONC UN ABONNEMENT A INFOR-ESPACE...

Ils en seront certainement ravis et vous aurez en plus la satisfaction de nous avoir aidés à mieux faire connaître le phénomène OVNI. Retenez l'idée...

Chronique des OVNI

De la Renaissance au Roi Soleil...

Début du 16me siècle : la Renaissance s'épanouit en Europe tandis que des navigateurs audacieux partent explorer le monde à la découverte de terres nouvelles d'où ils ramèneront des richesses insoupçonnées. Ces trésors seront souvent acquis au détriment des populations locales que l'on n'hésitera pas à massacrer. La conquête espagnole en est un exemple frappant.

En 1517, la flotte du fameux conquistador Juan de Grijalba s'approchait des côtes du Yucatan. Un certain Juan Diaz, aumônier à bord d'un des navires, nota dans son journal : « Le soir du même jour, nous fûmes témoins d'un miracle bien extraordinaire : une sorte d'étoile apparut au-dessus des mâts de nos vaisseaux après le coucher du soleil. Puis elle s'éloigna en lançant continuellement des feux et finit par s'arrêter au-dessus d'un village ou gros bourg (1), et il s'en échappa un rayon dans l'air qui se fit voir pendant plus de trois heures ». Inutile d'invoquer les feux de St-Elme qui embrasent parfois le haut des mâts de navires, ces phénomènes d'origine électrique n'ont jamais manifesté un comportement comparable à celui de cette boule de feu capable d'émettre un rayon lumineux. Déjà avant la conquête espagnole, certains faits curieux s'étaient d'ailleurs déroulés au Mexique. Ainsi, un matin de 1509, les gardiens du temple de Telzcatlipoca informèrent l'empereur Moctezuma qu'au milieu de la nuit précédente, ils avaient pu observer « une fumée qui s'épaississait et qui était tellement blanche et éclairante qu'on se serait cru en plein jour ».

D'après la chronique roumaine « Leptopisetul Moldovenesc » consacrée à l'histoire de la Moldavie, « en l'année 7025 (an 1517 de notre calendrier), au huitième jour de novembre, un grand signe s'est montré dans le ciel, resplendissant comme une figure humaine, vers l'ouest ; il a stationné là-haut fort longtemps avant de se cacher à nouveau dans les airs ». L'absence de précisions empêche évidemment de se faire une opinion sur ce curieux phénomène céleste. Mais l'observation qui fut faite trois années plus tard, en 1520, à Erfut (Allemagne de l'Est), est bien plus évocatrice : « Un merveilleux rayon brûlant de grandes dimensions apparut soudain dans le ciel ; il tomba sur le sol et détruisit plusieurs endroits ; alors il se retourna, tourna en rond et s'éleva dans le ciel où il resta sous la forme d'un cercle... »

En 1528, lors du siège d'Utrecht, « une cruelle et étrange observation fut faite dans le ciel, qui terrifia les citadins et fit croire aux ennemis qu'ils allaient occuper la ville. Cela était de couleur jaune et passa audessus de la ville, haut dans le ciel, et fut effrayant à contempler ». Quelques années plus tard, le 20 avril 1535, sept « soleils » apparurent en même temps audessus de Stockholm. Un tableau de l'époque peint par Andress Malare (Urbain le Peintre) sur la commande d'un notable de la ville, Olaus Petri, et intitulé « Vädersolstavlan » représente l'événement. Il est encore visible aujourd'hui dans la cathédrale de Stockholm et on y voit ces « astres » effectuant de grands cercles

---

1. Le bourg en question était le village indien de Coatzacoalco sur la côte ouest du Mexique.

Figure 1
Etoiles filantes, comètes, « piliers de feu » et autres phénomènes célestes naturels : sans doute beaucoup de confusions avec d'authentiques OVNI.





non concentriques (les trajectoires sont indiquées) dans le ciel, derrière la cité. La même année on vit trois faisceaux de lumière apparaître soudain dans le ciel de Weimar (Allemagne de l'Est).

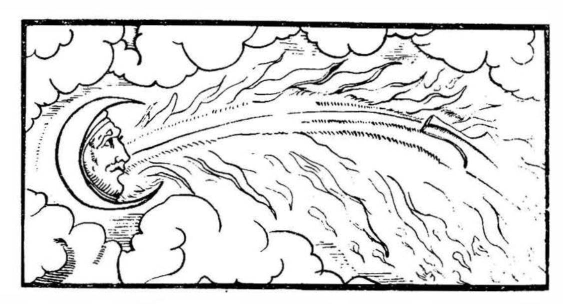
Non loin de Rome, en 1547, « le premier jour des Ides de décembre (13 décembre), à la troisième heure après midi, alors que le temps était splendide et le ciel serein, un bâton et une croix rouge furent observés dans les airs pendant près de trois heures, et au-dessus de cela, on crut voir un aigle qui prenait son essor, les ailes ouvertes... »

Les vingt années qui suivirent allaient être fertiles en incidents de ce genre et des croix, des lances, des tubes et des globes furent observés en maints endroits d'Europe. Ainsi le 3 janvier 1551, des cylindres rouges sont observés dans le ciel de Lisbonne. L'apparition, qui provoqua la terreur dans la population, fut suivie du passage de « feux effrayants » et d'une pluie de « sang ». Le 13 janvier 1553, trois « soleils » et deux « lunes » apparurent dans le ciel de Porco (Pérou), et la semaine suivante non loin de là, à Potosi, on revit le même phénomène accompagné de « deux arcs, un très blanc qui paraissait d'argent poli, l'autre, qui se trouvait au-dessus, d'un rouge tirant vers le sang et resplendissant comme un feu ; un bout de cet arc s'achevait en une sorte de rayon en spirale de couleur sang... » Ces apparitions terrorisèrent la population indienne alors sous le joug des conquistadores espagnols (2).

Dans les « Mémoires » de Benvenuto Cellini (3), on peut lire les quelques lignes qui suivent : « Quand nous fûmes arrivés à un certain point de la montée, il faisait déjà nuit. Nous regardions Florence et nous nous exclamâmes d'une seule voix : Dieu du ciel ! Quelle est cette chose qui est au-dessus de la cité ? C'était comme une grande barre de feu qui scintillait et qui répandait une grande splendeur... ». Cette observation n'est pas datée mais on peu la situer vers 1540.

Mathias Miles dans son œuvre publiée en 1670 (4) raconte que le 10 mars 1554, entre 18 et 20 h 00, on observa au-dessus de Salon-de-Provence et St-Chamas (Bouches-du-Rhône) une sorte de « lance ardente ».

Figure 2
Le phénomène aérien observé au-dessus de Salon et St-Chamas en 1554.



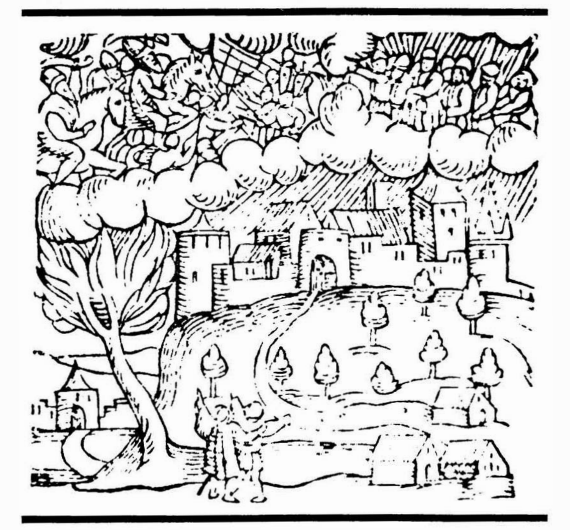
Cet objet lumineux semblait se balancer d'un côté à l'autre en se dirigeant de l'est vers l'ouest et en lançant des flammes de toutes parts (fig. 2). Deux mois plus tard, un objet inconnu de couleur jaune passa en fin d'après-midi au-dessus de certaine villes allemandes. En 1557, on vit à plusieurs reprises des « armées dans les airs » (fig. 3) et l'année suivante, un historien rapportait dans un manuscrit « qu'un disque étrange avait fait son apparition dans le ciel ; il passa du jaune au rouge ; en dessous de l'objet une langue de feu brillant était visible ». Selon l'auteur qui signale ce document, ce dernier n'aurait été découvert qu'en 1967 dans une bibliothèque de La Spezia (Italie). Il existe d'ailleurs bien d'autres documents tout aussi importants dans le domaine qui nous intéresse et qui continuent à dormir dans des salles d'archives poussiéreuses.

Le 14 avril 1561 à Nuremberg, et le 7 août 1566 à Bâle, des cylindres et des sphères évoluèrent dans le ciel sous le regard effrayé des témoins. Ces deux observations très importantes et bien documentées ont fait l'objet d'une de nos précédentes « Chronique des OVNI » (5) (fig. 4 et 5). L'historien italien Fomianus (Famien) Strada relate dans son « De Bello Belgico decades duae » qu'en 1568, on revit dans le ciel des Flandres des armées célestes en plein combat. Quelques années plus tard, nous retrouvons la Belgique comme théâtre de phénomènes curieux. En 1575, dans la province de Brabant, Cornelius Gemma, professeur de médecine à l'Université de Louvain, aperçut dans la nuit une puissante lumière venant du ciel et qui balaya le sol d'un faisceau brûlant ; selon le témoin, la luminosité était telle « qu'on pouvait de nuit discerner un clou par terre ». Quelques années auparavant, en 1560 et 1564, des faisceaux de lumière vive avaient été aperçus au-dessus de Londres.

En 1557, Pierre Boistuau publiait à Paris ses « Histoires Prodigieuses » (6) dans lesquelles on peut lire cette remarque intéressante : « La face du ciel a été si souvent défigurée par des comètes barbues et chevelues, des torches, des flammes, des colonnes, des lances, des boucliers, des dragons, des lunes, des soleils multipliés et d'autres choses du même genre,

2. Voir à ce propos Inforespace n° 10, pp. 43-44.
3. Orfèvre et sculpteur italien, Benvenuto Cellini vécut de 1500 à 1571. Il est l'auteur d'une célèbre autobiographie considérée comme un des meilleurs ouvrages de la Renaissance italienne ; c'est au chapitre 84 de cette œuvre qu'on trouve l'extrait reproduit ici.
4. Siebenbürgischer Würgenengel, Hermannstadt, 1670.
5. Inforespace n° 8, pp. 43-44.
6. Pierre Boistuau ou Boaistuau de Launay, historien et littérateur français né à Nantes et mort à Paris en 1566. Ses « Histoires Prodigieuses » sont surtout des chroniques d'anecdotes curieuses entrecoupées d'extraits de plusieurs bons auteurs grecs et latins.

Figure 3
L'observation de Bâle en 1557.

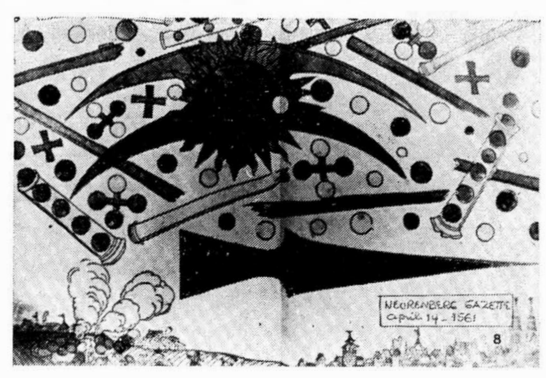


que si l'on voulait conter en bon ordre les phénomènes survenus depuis la naissance de Jésus-Christ, et rechercher les causes de leur origine, la vie d'un homme n'y suffirait pas ». Si on reconnaît dans cette liste quelques phénomènes naturels parfaitement expliqués de nos jours, il n'en est pas de même de celui que rapporte le même auteur dans la deuxième édition de son ouvrage parue en 1594. Cela se passa le 5 décembre 1557, à 07 h 00, à quelques kilomètres de Tübingen, dans le Bade-Wurtemberg (Allemagne de l'Ouest) : « De nombreux nuages noirs apparurent autour du Soleil, comme ceux que nous voyons quand sévissent de gros orages ; et peu après d'autres nuages de feu et de sang émergèrent du Soleil, et d'autres jaunes comme du safran. De ces nuages sortirent des effets de lumière ayant la forme de chapeaux grands, hauts et larges, et la terre apparut elle-même jaune et sanglante et recouverte de chapeaux hauts et larges qui prirent différentes couleurs telles que le rouge, le bleu, le vert et pour la plupart, le noir... Chacun peut facilement comprendre la signification de ce miracle et savoir que Dieu veut que les hommes se repentent et fassent pénitence. Que le Dieu Tout-Puissant aide tous les hommes à le reconnaître. Amen ». Il est clair que ces « chapeaux hauts et larges » ressemblent à s'y méprendre à nos « soucoupes » actuelles.

Dans son « Histoire Universelle » (tome III, livre IV, ch. 3), Agrippa d'Aubigné (7) relate les faits suivants : « ...en l'an 1586... quelques jours après la prise de Tors (Charente Maritime), le marquis seigneur du lieu emmena son hôte dans un jardin, un peu avant soleil couché, et ils virent descendre sur la bourgade

7. Calviniste ardent et compagnon d'armes de Henri IV, Agrippa d'Aubigné vit son « Histoire Universelle » condamnée au feu par le parlement de Paris. Pour la petite histoire, signalons qu'il était le grand-père de Mme de Maintenon, la future favorite de Louis XIV. Cet extrait est repris du n° 114 de LDLN, octobre 1971.

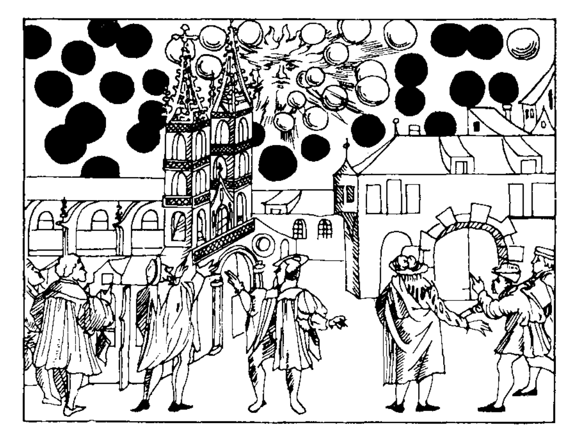
Figure 4
La multitude d'objets hétéroclites qui passèrent dans le ciel de Nuremberg le 14 avril 1561.



de Beauvais-sous-Matha, une nuée ronde de couleur horrible à regarder pour les couleurs de laquelle il faut user d'un mot latin : subfusca (brun foncé). Cette nuée semblait un chapeau qui avait au milieu de soi une oreille, des couleurs d'une gorge de cocq d'Inde que le spectateur juga pareille en toutes choses au phlegmon qu'on lui avait arraché dans l'apostume de sa peste qu'il avait eu à Orléans. Ce chapeau avec sa funeste enseigne vint entrer et fondre auprès du clocher... ». De bien curieux « chapeaux volants » qui ne ressemblent à aucun phénomène naturel connu. Et revoici des combats aériens. Une chronique de Sarlat (Dordogne) nous apprend que près de cette ville, en 1587, « le lundy 21 de septembre, il advint sur le vespre qu'en la Paroisse de Carsac, terre de Montfort, apparut en l'air, comme sur le plant d'un lieu nommé Turnac, du costé du Midy, tenant à à l'Occident, une grande armée esquippée et en bel ordre, tant de pied que de cheval, faisant cent pas de front, et demeurant environ deux heures, comme se préparans pour s'entrechoquer, et soudain se ruèrent à l'escarmouche, les uns parmy les autres : on discernoit quelques uns d'entre eux à la couleur des habits qui estoient jaunes, et aux enseignes de mesures. Durant ce premier combat, on vit saillir du costé d'Orient, et de la part du Roc de Carsac une autre plus grande armée et mieux formée de gens, habillez de blanc, avec les drapeaux de mesme couleur, conduits par un estant à cheval, qui tenoit un baston blanc au poing... ». Au mois de mai 1593, dans la banlieue de Londres, plusieurs témoins rapportèrent avoir vu un « dragon volant » entouré de flammes. Plusieurs années plus tard, on allait revoir les mêmes phénomènes. Ainsi, en 1608, en Angoumois, on vit « douze mille combattants » dans le ciel, et la même année, au mois d'août, durant plusieurs jours d'affilée, au-dessus de Gênes, l'on vit dans le ciel de biens étranges combats aériens entre « monstres volants » et des pluies de « sang » s'abattirent sur la région jusqu'à Nice et Marseille. Tous ces phénomènes causèrent une grande panique parmi la population et « les cris estoient si horribles et si espouventables que plusieurs (témoins) en ont esté malades de la peur qu'ils ont eu et que certains même en moururent... » (8).

8. Voir à ce propos Inforespace n° 2, pp. 37-39.

Figure 5
Le cortège de boules célestes observées au-dessus de Bâle le 7 août 1566 (d'après une gravure de la collection Wickiana — Bibliothèque Centrale de Zurich).



Deux ans plus tôt, en mai 1606, des « boules de feu » avaient survolé en permanence la ville de Kyoto (Japon) et un soir, une « roue rouge » était même venue tournoyer et planer au-dessus du château de Nijo. Le 4 mars 1614 c'est au-dessus de la région de Kinki, au centre du Japon, que cette fois on observa le passage d'un objet carré.

En 1619, le préfet du canton d'Uri (Suisse), un certain Christophorus Schere, observa le long du lac de Lucerne, près de Flüelen, un « objet volant long et brillant ». C'est dans une lettre à son ami Fr. Kircher que C. Schere relate son observation. Il compare l'objet à un « dragon pourvu d'une longue queue qui, tout le long de sa route, émettait de nombreuses étincelles ». Il ajoute : « Je crus tout d'abord que je voyais un météore, mais bientôt, en regardant plus attentivement, je me convainquis, par la façon dont il volait, que je voyais un véritable dragon... » (9). Tout comme mol vous devez avoir une petite idée de la nature réelle de ce « dragon ».

L'écrivain Pierre de l'Estoile (10) rapporte en ces termes les événements qui se déroulèrent le 12 septembre 1621 au-dessus de Paris et de Saint-Denis : « Diverses petites nuées blanches apparurent, lesquelles, comme par escadrons séparées les unes des autres, venoient par après à donner l'une dans l'autre d'une célérité prodigieuse, après quoy disparoissans, d'autres se présentoient et aux approches envoyoient comme formes et manières de lances et de flèches les unes contre les autres, de mesme que des escadrons qui viennent furieusement au choc, et après s'estre quelque peu combattus, se perdoient et ne paroissoient plus... ». Un des notaires de la rue Saint-Martin, de la paroisse Saint-Merry, Jacques Thevenyn, notait sur ses registres de minutes les divers faits curieux qu'il pouvait observer. Il fut lui-aussi témoin de cet étrange phénomène et le décrit comme suit : « La nuit du dimanche douzième de septembre entre le lundi treizième, combien que fussions sans lune, neaulmoings elle fut fort claire, et se voyait en l'air des cignes de moy. Environ les dix heures du soir je vis, estant à nostre porte, au ciel comme trois longs chemins blancs, l'un plus petit que les autres, et se mouvoient. J'estimois que ce fust du vent, mais je ne sçay que c'estoit et, sur ce, je vis comme une couronne qui n'estoit du tout closé du costé de la Porte Sainct Anthoine et l'estoi aux aures environs, conre laquelle y avoit plusieurs branches qui y venoient fondre... ».

Pour la première fois dans la longue histoire ou même la « préhistoire » du phénomène OVNI, on trouve l'observation d'un même phénomène par des témoins indépendants, ne se connaissant pas et situés en des endroits différents. Un cas idéal en quelque sorte. Certains ne manqueront pas de faire remarquer que les deux descriptions sont loin d'être concordantes. Le témoignage du notaire Jacques Thevenyn doit l'emporter sur celui de Pierre de l'Estoile : le premier fut un témoin direct du phénomène alors que l'autre rapporte plus vraisemblablement les dires de tiers. Malgré les imprécisions, on peut dire que dans la soirée du 12 septembre 1621, des objets volants non identifiés ont survolé Paris en se mouvant dans différentes directions.

(à suivre),

MICHEL BOUGARD.

9. Extrait de l'œuvre de De Merville, « Des Esprits », tome II.
10. Pierre de l'Estoile naquit et mourut à Paris ; chroniqueur populaire, son « Journal des Choses Advenues durant les Règnes de Henri III et Henri IV, Rois de France et de Pologne » (1621) est une sorte d'histoire de France racontée par le peuple. Cet extrait est repris du n° 125, mai 1973, p. 14, de Lumières Dans La Nuit.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox) ; premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit détaillé d'observations et d'études faites en Belgique — **450 FB.**

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont) ; « histoire des réactions des hommes face au phénomène soucoupe volante », se distingue par son ordonnance claire et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** d'Henry Durrant (éd. Laffont) ; une analyse méthodique et très documentée des invariants qui se dégagent des observations et des preuves matérielles qui se sont accumulées — **285 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Laffont) ; un des meilleurs ouvrages américains, s'attaquant avec esprit aux attitudes officielles et décrivant de nombreuses observations importantes — **240 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Mame) ; ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience d'enquêteur — **220 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire) ; deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **215 FB** le volume.

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame) ; ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **270 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël) ; expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie ; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **310 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNÉS,** de Charles Fort (éd. Losfeld) ; premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **250 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont) ; à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros) ; œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : LE PLUS GRAND PROBLEME SCIENTIFIQUE DE NOTRE TEMPS ?,** de James McDonald (numéro spécial de « Phénomènes Spatiaux », revue du GEPA) ; réunit les textes essentiels de la lutte pour l'étude scientifique du phénomène OVNI — **120 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?,** du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond) ; un ouvrage dans lequel le Dr Hynek a mis tout le poids de son expérience et où il explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire) ; ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **300 FB.**

VENTE DE PHOTOS ET DIAS

Afin de vous aider à mieux présenter le phénomène OVNI à vos amis, vos relations, nous avons sélectionné à votre intention les meilleurs documents qui le concernent et en avons tiré des diapositives. La collection complète est constituée d'une centaine de dias. Le prix par pièce noir et blanc (cache comprise) est fixé à 25 FB, pièce couleur à 50 FB. Chaque commande doit porter sur un minimum de 10 documents, et lors de l'achat de la collection complète, chaque dia revient à 20 FB.

Des photographies de ces documents ont également été tirées, en épreuves noirs et blanc, et peuvent être commandées aux mêmes conditions.

DIFFUSEZ INFORESPACE ET FAITES DES ADHESIONS AUTOUR DE VOUS, PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMES.



